

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES POUR 2010

2^e session, 39^e législature
59 Elizabeth II

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante:

Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques
Consultations prébudgétaires [ressource électronique]

Annuel.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Pre-budget consultation.

Paraît depuis la livr. de 2005. Mode d'accès: World Wide Web.

Egalement publ. en version imprimée.

ISSN 1496-9211 = Consultations prébudgétaires – Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques (En ligne)

1. Budget--Ontario--Périodiques. 2. Finances publiques--Ontario--Périodiques. 3. Politique fiscale--Ontario--Périodiques. 4. Ontario--Politique économique--Périodiques. I. Titre

HJ2056.O5O57

354.7130072'223

C2005-964002-2

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

L'honorable Steve Peters
Président de l'Assemblée législative

Monsieur le président,

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a l'honneur de présenter son rapport sur les consultations prébudgétaires pour 2010 et de le confier à l'Assemblée.

Le président du comité,

A handwritten signature in black ink that reads "Pat Hoy". The signature is written in a cursive, flowing style.

Pat Hoy, député

Queen's Park
Mars 2010

**COMPOSITION DU
COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES**

2^e session, 39^e législature

PAT HOY
Président

LAURA ALBANESE
Vice-présidente

LAURA ALBANESE

WAYNE ARTHURS

TOBY BARRETT

KEVIN DANIEL FLYNN

ERIC HOSKINS

PAT HOY

NORM MILLER

CHARLES SOUSA

PETER TABUNS

WILLIAM SHORT
Greffier du comité

LARRY JOHNSTON
Recherchiste

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES
LISTE DES CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU COMITÉ

PETER SHURMAN a été remplacé par NORM MILLER le 16 février 2010.

MICHAEL PRUE a été remplacé par PETER TABUNS le 16 février 2010.

LISTE DES CHANGEMENTS TEMPORAIRES

TED ARNOTT

PHIL MCNEELY

MIKE BROWN

JULIA MUNRO

KIM CRAITOR

KHALIL RAMAL

BOB DELANEY

DAVID RAMSAY

JOE DICKSON

LOU RINALDI

HELENA JACZEK

LIZ SANDALS

JEFF LEAL

MARIA VAN BOMMEL

DAVE LEVAC

DAVID ZIMMER

TABLE DES MATIÈRES

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2010	1
INTRODUCTION	1
L'ÉCONOMIE	2
Perspectives économiques	2
Situation financière	3
MINISTÈRES DES FINANCES ET DU REVENU	4
Stratégies financières	4
Questions fiscales	5
Autres questions	6
CONSEILS TOUCHANT D'AUTRES MINISTÈRES	6
AGRICULTURE, ALIMENTATION ET AFFAIRES RURALES	7
PROCUREUR GÉNÉRAL	7
SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE	8
AFFAIRES CIVIQUES ET IMMIGRATION	9
SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES	9
SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET SERVICES CORRECTIONNELS	10
SERVICES AUX CONSOMMATEURS	10
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCE	10
ÉDUCATION	11
ÉNERGIE ET INFRASTRUCTURE	12
ENVIRONNEMENT	13
SERVICES GOUVERNEMENTAUX	14
SANTÉ ET SOINS DE LONGUE DURÉE	14
Avantages économiques	14
Conseils sur la compression des coûts	15
Soins infirmiers	15
Soins communautaires et à domicile	15
Financement des hôpitaux	16
Santé mentale et dépendances	17
Services de santé assurés	17
Soins de longue durée	18
PROMOTION DE LA SANTÉ	19
AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES	19
MAIN-D'ŒUVRE	20

AFFAIRES MUNICIPALES ET LOGEMENT	21
Logement	22
DÉVELOPPEMENT DU NORD, MINES ET FORÊTS	24
RECHERCHE ET INNOVATION	24
TOURISME ET CULTURE	25
FORMATION, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS	25
TRANSPORTS	27
RECOMMANDATIONS	29
ANNEXE A TÉMOINS ET MÉMOIRES	
ANNEXE B OPINION DISSIDENTE DU GROUPE PARLEMENTAIRE PROGRESSISTE-CONSERVATEUR	
ANNEXE C OPINION DISSIDENTE DU GROUPE PARLEMENTAIRE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	

INTRODUCTION

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a tenu ses audiences prébudgétaires de 2010 en janvier et février 2010 à Queen's Park et à Niagara Falls, London, North Bay et Kingston. Les intempéries ont empêché le Comité de se rendre à Dryden, mais les témoins appelés à comparaître dans cette collectivité ont été entendus par voie de téléconférence.

Les témoins comprenaient des spécialistes venus présenter des prévisions économiques et des avis budgétaires à l'invitation du Comité, de même que des représentants d'associations, d'organismes et de groupes communautaires, ainsi que des particuliers. Le Comité a aussi entendu les présentations de municipalités et de leurs associations ainsi que d'autres agences de service et organismes administratifs locaux exerçant des pouvoirs délégués ou bénéficiaires de paiements de transfert.

En tout, le Comité a entendu 158 témoins et reçu quelque 80 mémoires de particuliers et de groupes intéressés qui n'ont pas comparu devant lui.

Les consultations prébudgétaires offrent aux citoyens, aux intervenants et aux partenaires que sont les administrations locales une tribune importante pour discuter avec les élus de leurs préoccupations sociales et économiques et de leurs inquiétudes liées aux programmes. Les présentations au Comité constituent un aspect essentiel du processus politique au moyen duquel les pouvoirs publics sont tenus pour responsables de leurs décisions et de leur administration par l'électorat.

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des principales questions soulevées par les personnes qui ont présenté des exposés au cours des consultations prébudgétaires. Le compte rendu des délibérations du Comité figurant dans le *Journal des débats* fait état du détail des présentations des témoins et de leurs réponses aux questions des membres du Comité. Une liste des témoins ainsi que des organismes et des particuliers qui ont fait parvenir des mémoires au Comité figure à la fin du rapport. Une version électronique du présent rapport pourra être consultée sur le site Web des rapports du Comité à l'adresse : (http://www.ontla.on.ca/web/committee-proceedings/committee_reports.do;jsessionid=c72d607830d71649ec88cb9e454ca5e99b6fede861b8.e3eQbNaNa3eRe34SahaQb3eQahf0n6jAmljGr5XDqQLvpAe?locale=fr&ParlCommID=8858).

L'ÉCONOMIE

Perspectives économiques

Parmi les signes d'une reprise économique suivant la pire récession que nous ayons connue depuis une cinquantaine d'années, une prise de conscience à l'effet que les Ontariens traversent encore une période difficile au plan économique a teinté bien des messages véhiculés dans le cadre des audiences prébudgétaires de 2010. En prévoyant une longue période de faible croissance, un expert a formulé les raisons pour lesquelles la croissance de l'économie de l'Ontario pourrait être inférieure à la moyenne nationale au cours des cinq prochaines années. Mentionnons une reprise qui dépendra de la demande de produits de base dans les économies émergentes, les ventes de véhicules qui demeurent inférieures aux niveaux précédant la récession *et* le recul futur de la part canadienne du marché américain de l'automobile, de même qu'un dollar canadien vigoureux, dont la valeur atteint ou dépasse la parité avec le dollar des États-Unis. Même si les taux d'intérêt demeureront faibles, on prévoit, à partir de données historiques, qu'ils pourraient remonter de deux points au cours des prochains mois.

À la fin du troisième trimestre de 2009 le PIB réel de l'Ontario atteignait environ 512,2 milliards de dollars, comparativement à près de 533,9 milliards à la fin du troisième trimestre de 2008 (le PIB nominal s'élevait à 566,2 milliards par rapport à 590,2 milliards un an auparavant).¹ Dans sa déclaration à l'Assemblée législative, qui accompagnait la diffusion des *Perspectives économiques et revue financière* (les *Perspectives*) de 2009, le ministre des Finances a prédit une baisse de 3,5 % du PIB réel de l'Ontario en 2009, accompagnée de hausses de 2,0 % en 2010 et de 3,0 % en 2011. L'augmentation de 0,5 % du PIB réel au troisième trimestre de 2009 a suivi quatre trimestres consécutifs de baisse.

La contraction de l'économie a entraîné une réduction des revenus du gouvernement, évalués (dans les *Perspectives* de 2009) à 90,2 milliards de dollars en 2009-2010, soit 5,8 milliards de moins que les prévisions budgétaires de 2009. Selon les prévisions, les charges du gouvernement devaient totaliser 113,7 milliards de dollars, en hausse de 4,8 milliards par rapport aux prévisions budgétaires de 2009. Cette hausse était imputable, entre autres, à l'aide consentie au secteur de l'automobile, aux sommes investies dans la formation professionnelle et à l'augmentation des

¹ Ministère des Finances de l'Ontario, *Les comptes économiques de l'Ontario : Troisième trimestre de 2009* (Le Ministère, janvier 2010), pp. 42 et 51.

dépenses dans les soins de santé et l'aide sociale.² Le déficit prévu pour 2009-2010 s'élève à 24,7 milliards de dollars, une hausse par rapport aux prévisions de 14,1 milliards de dollars établies dans le budget de 2009.

En décembre 2009, le taux de chômage de l'Ontario se situait à 9,2 %, comparativement à 8,0 % en décembre 2008. Même si ce taux n'a pas bougé, 30 000 Ontariens de plus étaient au travail en janvier 2010, maintenant ainsi une tendance à la hausse (+51 000 emplois) depuis juillet 2009. Le taux d'inflation annuel de l'Ontario s'établissait à 1,2 % en décembre 2009, par rapport à 1,5 % en décembre 2008.

Situation financière

Les *Perspectives* de 2009 prévoient un déficit de 24,7 milliards de dollars en 2009-2010 (comme il est mentionné ci-devant), qui sera suivi de déficits de 21,1 milliards en 2010-2011 et de 19,4 milliards en 2011-2012.³ Selon les prévisions, le déficit sera réduit principalement en haussant les revenus au fil de l'amélioration de la conjoncture économique, malgré un montant de 10,6 milliards au titre de la réduction de l'impôt des particuliers et d'une baisse de 4,5 milliards de l'impôt des sociétés sur trois ans, à la suite des mesures annoncées dans le budget de 2009.

Le déficit accumulé (la différence entre le passif et le total de l'actif) devrait augmenter et passer à 138,0 milliards de dollars au 31 mars 2010, par rapport à 113,2 milliards au 31 mars 2009. Le ratio du déficit accumulé au PIB passerait de 19,3 % à 24,4 %.

La dette nette de la province (qui représente la différence entre le passif et l'actif financier) devrait augmenter pour se fixer à 184,1 milliards au 31 mars 2010, par rapport à 153,3 milliards au 31 mars 2009. Le ratio dette nette à PIB (qui indique la capacité d'une économie à rembourser sa dette) a atteint un sommet de 32,9 % en 1999-2000. Selon les prévisions actuelles, il s'établirait à 32,6 % en 2009-2010, en hausse de 6,5 % par rapport à 2008-2009.

La dette totale de la province (tous les emprunts de la province, sans les actifs financiers compensatoires) devrait atteindre 213,2 milliards au 31 mars 2010, comparativement à 176,9 milliards au 31 mars 2009.

² Ministère des Finances de l'Ontario. *Perspectives économiques et revue financière 2009*, (Le Ministère, octobre 2009), p. 37.

³ Les prévisions de chaque année comprennent une réserve de 1,2 milliard de dollars.

MINISTÈRES DES FINANCES ET DU REVENU

Stratégies financières

Une gamme de priorités financières ont été soumises au Comité, à partir de propositions visant le maintien des politiques d'encouragement économique ou d'accroissement de la compétitivité des entreprises, jusqu'aux opinions sur la vente de biens de l'État (forte opposition). Dans bien des cas, les avis reposaient sur la priorité ou l'urgence qu'accordaient les intervenants à l'élimination du déficit de l'Ontario.

Conformément aux prévisions selon lesquelles une économie à faible croissance pourrait être normale pendant encore un certain temps à la suite de la récession, peu de témoins qui ont accordé la priorité à la réduction du déficit ont prétendu que cette mesure pourrait être rapidement exécutée. Un témoin expert a proposé un plan visant à équilibrer le budget en cinq ou six ans, un autre a laissé à entendre que l'élimination du déficit en cinq à sept ans constituerait une réalisation extraordinaire, et un autre encore a soutenu que le déficit n'exige aucune mesure draconienne.

Ce dernier témoin s'est fait le porte-parole de nombreux autres en prétendant que si l'on ciblait efficacement la création d'emplois, on éliminerait le déficit en raison de l'augmentation des revenus du gouvernement. En revanche, les intervenants les plus préoccupés par le déficit ont eu tendance à donner leur appui aux réductions d'impôt promulguées en 2009. Par conséquent, le Comité a reçu de nombreux avis au sujet des dépenses du gouvernement.

Bon nombre de témoins ont proposé au gouvernement de mettre en place des mécanismes de contrôle des dépenses, de procéder à l'examen et à la simplification des programmes, d'adopter des budgets à base zéro, ou de plafonner les budgets de tous les ministères, sauf pour les soins de santé et(ou) l'éducation. Par ailleurs, selon un expert, le contrôle des dépenses relatives aux soins de santé constitue le principal défi auquel le gouvernement sera confronté au cours des prochaines années.

Compte tenu des contraintes auxquelles le gouvernement est soumis, de nombreuses recommandations ont été formulées en faveur d'investissements stratégiques ou de dépenses ciblées, que ce soit pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin ou pour produire le meilleur rendement en facilitant l'activité économique qui pourrait par ailleurs ne pas voir le jour. On a rappelé à plusieurs reprises au Comité que le gouvernement ne doit pas tenter de trouver des gagnants et des perdants au sein de l'économie. Le gouvernement a plutôt été invité à appuyer

l'investissement dans certains secteurs précis : la technologie appliquée à la santé, les biosciences, les services financiers, le tourisme, le secteur des revues, entre autres.

Les syndicats du secteur public ont pressé le gouvernement de continuer à investir dans les services publics et les représentants du mouvement syndical ont réclamé de façon plus générale un budget proposant de « bons emplois ». On a noté l'influence stabilisatrice du secteur public sur l'économie en période de contraction du secteur privé. Par ailleurs, plusieurs témoins ont préconisé un rétrécissement de l'appareil gouvernemental, la réduction de la fonction publique de l'Ontario par attrition, et des baisses de rémunération pour les parlementaires.

Questions fiscales

De façon générale, les mesures fiscales annoncées dans le budget de 2009 et celles promulguées ces derniers mois ont été bien accueillies par les représentants du monde des affaires et de l'industrie, qui ont exhorté le gouvernement à garder le cap. D'autres ont exprimé des réserves quant aux conséquences à long terme de la réduction de la capacité fiscale du gouvernement et de la capacité des mesures générales de compression des impôts d'atteindre des objectifs précis, notamment créer des emplois, favoriser l'investissement dans la technologie et d'atténuer les effets négatifs de l'harmonisation de la taxe de vente.

Plusieurs nouveaux crédits d'impôt, la plupart remboursables, ont été proposés pour servir diverses fins : à partir de l'augmentation des dons à des banques d'alimentation jusqu'à la hausse de l'investissement dans le secteur de la fabrication en passant par l'encouragement de l'activité physique et de l'exercice. Divers problèmes touchant les impôts fonciers ont été soulignés, plus particulièrement des craintes relatives à la classification des évaluations des terres agricoles. Les intervenants ont formulé des propositions en vue d'une meilleure application de la *Loi de la taxe sur le tabac* pour combattre la contrebande des cigarettes.

Le plus grand nombre de recommandations de nature fiscale portaient sur la taxe de vente harmonisée (TVH) et, à l'exception d'une demande en vue de son abolition, elles ont été regroupées en quatre catégories : avis sur son administration, propositions d'amélioration par restructuration d'au moins un de ses éléments, demandes d'atténuation de ses effets sur des segments particuliers de la société et(ou) de l'industrie, et motions d'exonération de la fraction provinciale de la taxe.

Autres questions

La vaste portée du ministère des Finances au plan de la réglementation fait en sorte qu'un grand nombre d'intervenants défilent devant le Comité, à partir du secteur de l'assurance, qui réclame des modifications de nature réglementaire, jusqu'aux caisses populaires et credit unions, qui proposent une assurance-dépôts illimitée pour tous les dépôts, en passant par les préoccupations des conseillers en planification financière au sujet de la réforme de la réglementation et les conseils des banquiers concernant le relèvement du montant de l'épargne ouvrant droit à une aide fiscale, et des nombreux témoins intéressés par la réforme des pensions et préoccupés par la sécurité de l'économie après la récession.

CONSEILS TOUCHANT D'AUTRES MINISTÈRES

Les témoins ont présenté des demandes au Comité au sujet des programmes administrés par les divers ministères. Les demandes de fonds et les propositions de programme ou de politique revêtent habituellement de l'importance au plan budgétaire, mais des préoccupations touchant le respect de la réglementation ou les règles de programme peuvent également avoir des répercussions financières. Le Comité a accueilli un ensemble inhabituellement divers de recommandations en 2010, mais les thèmes suivants ont été souvent invoqués :

- En prévision de l'application possible de mesures de compression des dépenses, les propositions concernant les dépenses reposaient fréquemment sur une approche défensive; les intervenants demandaient le maintien des affectations, ou des augmentations suffisantes pour garder le rythme de l'inflation.
- De nombreux témoins, qui manifestaient leur gratitude pour des initiatives antérieures, ont pressé le gouvernement de continuer à respecter les engagements qu'ils ont déjà annoncés.
- Certains intervenants ont souligné les hausses ou affectations ponctuelles à l'extérieur de la formule normale de financement, souvent en raison de l'évolution de la situation, et ils ont demandé que ces dépenses soient établies sur une base annuelle et appliquées en permanence.
- Les organismes bénéficiaires de paiements de transfert et les partenaires ont demandé au gouvernement d'assumer les coûts relatifs au respect de certaines exigences prévues dans des lois ou directives.

- Des demandes de nouvelles subventions et(ou) programmes s'accompagnaient souvent d'une explication des avantages financiers à long terme de tels investissements.

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET AFFAIRES RURALES

Les représentants du secteur agricole ont rappelé au Comité que l'investissement dans l'agriculture se traduit par des retombées positives pour l'ensemble de la population. Les intervenants ont demandé le maintien du Programme de gestion des risques d'entreprise appliqué au secteur des céréales et oléagineux, de même que l'application de programmes semblables à d'autres produits. Jusqu'à l'entrée en vigueur de nouveaux programmes de gestion des risques, il a été recommandé de modifier les programmes existants. Les services et programmes à l'intention des jeunes et nouveaux agriculteurs ont également été présentés comme des priorités absolues.

Les questions soulevées en matière d'environnement comprenaient le financement de la recherche sur la production d'énergie dans les exploitations agricoles, les programmes de transition durables à l'intention des agriculteurs qui font l'essai de cultures pour produire des biocarburants, et le dédommagement des pertes causées aux cultures, au bétail et aux biens immobiliers par des prédateurs.

PROCUREUR GÉNÉRAL

Les avocats de l'Ontario ont soutenu que les programmes de justice doivent bénéficier de la même priorité que la santé et l'éducation; l'augmentation des fonds pour l'aide juridique et des projets de modernisation du système de justice, et une entente en vue de modifier les dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* concernant les actions sans droit de vote pour les membres de la famille immédiate refléteraient bien une telle décision.

D'autres témoins ont recommandé l'embauche de nouveaux procureurs de la Couronne, le soutien et l'élargissement de la Stratégie Justice juste-à-temps, et l'établissement d'une direction générale de l'équité de la lutte au racisme. Le personnel de vente du secteur immobilier continue de tenter d'obtenir le droit de se constituer en société, et les municipalités ont demandé une réforme de la responsabilité proportionnelle pour réduire leur frais juridiques et d'assurance.

SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Les employés en travail social ont fait valoir au Comité que les investissements dans le bien-être des enfants, les services de santé mentale pour enfants et l'apprentissage à plein temps, sont insuffisants. Les mesures pour lutter contre la pauvreté exigent des fonds et des niveaux de dotation suffisants.

En plus de chercher davantage de ressources pour une éducation et des services de garde de qualité, abordables et accessibles pour la petite enfance, les défenseurs des garderies ont exprimé des craintes concernant la perte de places subventionnées en raison de la réduction des fonds fédéraux, et au sujet des effets du programme d'apprentissage à plein temps (APT) sur le système. Il a été suggéré d'attribuer les sommes épargnées au plan des services de garde d'enfants grâce à l'APT à l'élargissement des options de garde pour les jeunes enfants.

Les services d'aide à l'enfance ont formulé plusieurs demandes précises de financement, notamment des crédits pour les coûts des services d'aide à l'enfance des années précédentes; un modèle applicable à tous les services prévus par la loi qui tient compte de l'achalandage, et l'accès équitable au financement des immobilisations. Les services d'aide ont affirmé qu'ils croulent sous le poids des exigences de déclaration et ils ont demandé le déploiement intégral du Système d'information unique partout en Ontario. Ils ont également recommandé l'application des services et des prestations aux jeunes de moins de 25 ans, et le versement de fonds pour permettre aux organismes d'offrir des services dans les deux langues officielles.

Les organismes spécialisés dans la santé mentale des enfants ont demandé une aide financière pour gérer leurs listes d'attente et les hausses imputables à l'inflation afin de les aider à conserver leurs employés. Les fournisseurs de soins en établissement sans but lucratif ont demandé au gouvernement de reconnaître et de récompenser l'efficacité du modèle de soins à indemnité quotidienne qu'ils prodiguent aux enfants qui en ont le plus besoin en Ontario. Les parents d'enfants autistes ont demandé l'application d'un modèle de financement direct qui leur permettrait d'avoir accès aux services qu'ils estiment pertinents, et un meilleur accès au programme d'analyse appliquée du comportement.

Plusieurs versions d'un calendrier accéléré visant à majorer la Prestation ontarienne pour enfants ont été présentées au Comité. On recherchait davantage d'appui à l'égard des coûts d'exécution des programmes de justice communautaire pour jeunes contrevenants.

AFFAIRES CIVIQUES ET IMMIGRATION

Il a été recommandé de collaborer avec les municipalités pour élaborer des politiques et des programmes ayant pour but d'appuyer l'intégration efficace des arrivants au sein de la population active, y compris le processus accéléré d'évaluation des titres de compétence étrangers.

SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Dans un contexte difficile au plan économique, le Comité a reçu bien des conseils, à savoir que le gouvernement devrait maintenir, voire sensiblement améliorer, son engagement envers les programmes du ministère, qui s'adressent aux Ontariens qui ont le plus besoin de soutien. Que les programmes visent les services communautaires, les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, ou les services d'aide sociale, les témoins ont réclamé des services d'emploi efficaces pour les personnes à la recherche d'un travail et qui ne sont pas toujours bien desservis par les principaux fournisseurs.

Les fournisseurs de services d'intégration communautaire ont souligné la nécessité d'un engagement pluriannuel envers les organismes qui œuvrent pour que les personnes aux prises avec un handicap intellectuel aient la possibilité de vivre, de travailler et de jouer comme membres à part entière de leur collectivité. On a demandé d'accroître la capacité d'utiliser les ressources avec plus de souplesse et d'accorder davantage d'attention aux faibles salaires versés depuis longtemps aux travailleurs de ce secteur. Un témoin a proposé d'injecter des fonds dans une affectation distincte pour favoriser la mise en place de programmes individuels autogérés à l'intention des personnes handicapées. On a également demandé au gouvernement de financer intégralement la décision concernant l'application du programme de transformation prévu en vertu de la *Loi de 2008 sur les services et soutien favorisant l'inclusion sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle*.

Bien des intervenants se sont dits préoccupés par les problèmes de pauvreté et ont réclamé des engagements accrus et durables envers les programmes de soutien du revenu, le programme de santé bucco-dentaire, la majoration de la Prestation ontarienne pour enfants, qui ne serait pas neutralisée par des réductions de l'aide sociale, et un nouveau montant mensuel pour la saine alimentation. À tout le moins, le Comité a été avisé que les programmes devraient englober le coût de la vie réel, y compris les coûts de

logement, ou atteindre les seuils de faible revenu (SFR) définis par Statistique Canada. Les règles de l'aide sociale ont été décrites comme punitives, improductives, démodées et contradictoires, plus particulièrement dans le cas des règles qui déterminent les niveaux d'actif, la définition du revenu, et la conservation du revenu gagné—dans chaque cas, des solutions de rechange ont été proposées.

Le gouvernement a été pressé d'envisager la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) comme faisant partie intégrante de toutes ses priorités, et non comme l'une des nombreuses priorités de financement. Des objectifs détaillés au sujet d'une deuxième phase de la SRP ont été déposés, et ils étaient étayés d'un encouragement à appliquer des approches et des initiatives interministérielles et intersectorielles.

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET SERVICES CORRECTIONNELS

Aux préoccupations concernant le financement soutenu à long terme de la mise en application de la loi et à la demande d'observation de la loi à Caledonia se sont jointes des propositions de renforcement de la capacité des programmes offerts à la jonction du système correctionnel et de la société; par exemple, des programmes destinés aux accusés en détention provisoire, des solutions communautaires pour réduire les risques de récidive, et des programmes de justice communautaire financés de façon adéquate.

SERVICES AUX CONSOMMATEURS

Les représentants de restaurants et bars de l'Ontario ont réclamé la mise en œuvre des recommandations du Comité d'examen du système de vente d'alcool, et la mise en place d'un régime de prix de gros. Le secteur des eaux-de-vie a recommandé de rajuster le prix de l'alcool une fois l'an, selon la moyenne mobile de trois ans de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Des témoins préoccupés par la contrebande des produits du tabac ont demandé l'octroi de licence pour la fabrication des produits du tabac.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCE

Divers intervenants du secteur privé ont recommandé une stratégie économique qui favoriserait l'esprit d'entreprise et qui viendrait en aide aux entreprises de l'Ontario sur le marché international. En complément, on a conseillé de faire en sorte de réduire le recours au marché des États-Unis et

de raffermir les relations avec les pays émergents, tout particulièrement ceux de notre hémisphère.

Parmi les secteurs particuliers et(ou) les services désignés aux fins de soutien (y compris, dans certains cas, les subventions et les mesures incitatives), mentionnons les technologies de la santé, l'énergie propre, les services financiers, les médias numériques, et les secteurs qui adoptent des processus et des produits plus écologiques. Il a été proposé de mettre sur pied un ministère de la fabrication. Plusieurs associations ont réclamé l'accélération de l'initiative « Une bonne affaire », la prise en compte des règlements proposés et existants du point de vue de l'entreprise, et un engagement à respecter des repères significatifs pour la réduction des formalités administratives.

ÉDUCATION

L'intervention du secteur de l'éducation a été relativement réduite au cours des audiences de 2010; les préoccupations ont surtout porté sur le programme d'apprentissage à plein temps (APT), les réalisations des étudiants et le financement.

Les conseils scolaires et les enseignants partagent des réserves au sujet des coûts et des défis administratifs liés à la mise en application de l'APT. D'autres participants ont pressé le gouvernement de mettre en œuvre *toutes* les recommandations formulées par le docteur Pascal, conseiller du Premier ministre en matière d'apprentissage des jeunes enfants, notamment l'exécution de programmes avant et après les heures de classe pendant toute l'année.

Les enseignants ont laissé à entendre que les mesures de restriction dans le secteur de l'éducation devraient cibler les dépenses qui ne sont pas directement liées aux programmes pédagogiques, y compris les examens de l'OQRE, les postes d'agent du rendement des élèves, et diverses initiatives du Secrétariat de la littératie et de la numératie qui visent directement l'amélioration des notes à l'examen de l'OQRE.

Les conseils scolaires ont exprimé des craintes au sujet de la réduction de la formule de financement et ils ont continué de réclamer un examen annuel des valeurs repères de la formule pour tenir compte des tensions sur les coûts, notamment les primes d'assurance, les litiges, la TVH, les prestations, et la tarification des services publics. Au nombre des composantes spécifiques du modèle de financement des SBE (subventions pour les besoins des élèves), les changements apportés à la subvention pour

baisse des effectifs et les défis permanents que pose la recherche d'une politique sur le transport d'élèves qui soit satisfaisante pour le ministère et les conseils scolaires, ont reçu le plus d'attention. Le gouvernement a été prié d'exécuter l'examen promis de la formule de financement en 2010.

Les demandes de financement hors modèle comprenaient le soutien des mesures prévoyant que les conseils scolaires doivent se conformer aux dispositions de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et son règlement d'application, qui portent sur le coût du permis relatif au droit d'auteur et la mise en application de la politique scolaire sur les aliments et boissons. Les employés de TV Ontario ont demandé une affectation ponctuelle pour produire une nouvelle télésérie à l'interne.

Parmi les autres propositions de politique soumises au Comité, citons la mise en place d'un cadre à l'intention des écoles qui serviront de noyaux de services communautaires offrant des services intégrés aux élèves de tous âges, et une invitation à réexaminer le coût de fonctionnement de quatre réseaux distincts de conseils scolaires à financement public.

ÉNERGIE ET INFRASTRUCTURE

Les représentants de l'industrie et du secteur de la fabrication ont souligné l'importance de l'approvisionnement fiable en électricité, à prix concurrentiel, et les producteurs forestiers du Nord de l'Ontario ont demandé l'application d'un tarif distinct pour l'électricité destinée à la consommation industrielle. Les municipalités ont demandé l'autorisation de consentir des prêts aux propriétaires de maisons pour des rénovations énergétiques, et les employés du secteur public ont recommandé la remise en état des immeubles provinciaux et ceux du secteur MUSH. Des demandes spécifiques concernant l'infrastructure énergétique ont été formulées, notamment au titre de l'infrastructure appuyant des technologies de pointe appliquées aux véhicules électriques et une nouvelle capacité de transmission.

Les municipalités, les constructeurs d'habitations et d'autres intervenants ont demandé de garder le cap sur l'investissement dans l'infrastructure, et les municipalités du Nord ont demandé de reporter l'échéance des projets de financement pour stimuler l'infrastructure et faire en sorte que tous les fonds annoncés en 2009 soient vraiment passés en charges. Plusieurs intervenants ont recommandé de fournir en permanence des fonds prévisibles pour une infrastructure durable, sans égard à la conjoncture économique.

De nombreux intervenants ont demandé que les fonds d'infrastructure soient orientés de façon stratégique pour en optimiser la valeur pour tous les Ontariens. Même si certains ont recommandé de se concentrer sur l'infrastructure de base (définie comme comprenant les routes, les ponts et les réseaux de distribution d'eau), d'autres ont défendu l'infrastructure écologique accompagnée d'une politique d'acquisition proactive, et d'autres encore ont proposé la remise en état de logement abordable et de nouvelles constructions sur des terres provinciales excédentaires. Comme il a été proposé, les municipalités devraient conserver des plans de gestion de l'actif pour veiller à ce que les fonds soient appliqués aux immobilisations les plus pertinentes.

Les conseils offerts par le secteur de la construction au sujet du financement comprenaient l'examen soutenu des modèles de financement de rechange, notamment les partenariats public-privé (PPP) et l'élargissement de l'assiette de la taxe sur l'essence pour les initiatives municipales touchant l'infrastructure des transports.

ENVIRONNEMENT

Les gestionnaires de services sociaux municipaux ont réclamé un leadership soutenu en vertu de la *Loi de 2009 sur l'énergie verte et l'économie verte*, et ils ont demandé aux municipalités de l'Ontario de mettre en œuvre un plan pour passer du programme des boîtes bleues à un modèle à responsabilité intégrale des producteurs. D'autres témoins ont proposé de ralentir le rythme des initiatives vertes, et un fabricant préconise la prudence lorsque vient le temps de transmettre le coût de fin de vie d'un produit au producteur; par ailleurs, le secteur de la restauration et des services d'alimentation a demandé d'accorder des droits acquis au programme des boîtes bleues. Le secteur de l'accueil a demandé l'abandon de l'écotaxe imposée aux détenteurs de permis d'alcool puisque l'Ontario applique maintenant un programme de consignation. Les détaillants aimeraient être capables d'afficher l'écotaxe séparément au point de vente.

Le secteur du camionnage a offert au gouvernement un partenariat pour appliquer des mesures environnementales, notamment un programme incitatif à coûts partagés pour accélérer l'investissement dans les nouvelles technologies d'économie de carburant et des initiatives connexes. Un grand constructeur automobile a demandé l'expansion des initiatives de licence verte pour y ajouter les véhicules à essence hybrides. Une municipalité a recommandé l'adoption d'une approche commune de la part de la province au chapitre des règlements anti-ralenti et son application.

Les agriculteurs de l'Ontario ont demandé de participer à la préparation d'une demande de permis de prélèvement d'eau pour le secteur de l'agriculture, et d'avoir la possibilité d'offrir des conseils relatifs à la politique publique concernant un mécanisme d'indemnisation des propriétaires de terres rurales qui offrent un bien public en donnant accès à des zones de recharge des eaux, permettent la protection d'habitats fauniques ou constituent une source de séquestration du carbone. Les infirmières et les tenants de la prévention du cancer se sont réjoui de la promulgation de la *Loi de 2009 sur la réduction des toxiques* et ont recommandé d'ambitieux objectifs, la mise sur pied d'un institut de réduction de l'utilisation des matières toxiques et l'ajout d'un certain nombre d'éléments (notamment une vigoureuse composante de droit de savoir communautaire et de lignes directrices sur l'observation) à une deuxième série de règlements.

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Des groupes du secteur privé ont demandé la mise au point d'un processus de soumissions concurrentielles à l'échelle pangouvernementale et un élargissement du secteur public qui englobe le secteur privé pour la prestation de tous les services publics, et une exigence selon laquelle le renouvellement des contrats publics doit tenir compte de saines conditions du marché.

Il a été proposé d'effectuer une vérification indépendante de la fonction, de l'efficacité et des politiques de rémunération de la fonction publique de l'Ontario (FPO) et des organismes, conseils et commissions (OCC), de même qu'une politique d'équité entre les salaires des cadres de direction et du personnel des OCC et ceux de postes comparables au sein de la FPO.

SANTÉ ET SOINS DE LONGUE DURÉE

Avantages économiques

Les médecins de famille ont déclaré au Comité que les dépenses relatives aux soins de santé se traduisent par un effectif productif, confèrent un avantage concurrentiel aux entreprises ontariennes et offrent des débouchés d'exportation du savoir vers d'autres pays. Les travailleurs de la santé ont fait remarquer que les dépenses avisées dans les soins de santé peuvent également permettre de créer des emplois. Plusieurs intervenants ont réclamé d'une seule voix des règles de responsabilité pour que des fonds

supplémentaires soient attribués pour améliorer les soins prodigués aux patients et aux clients.

Conseils sur la compression des coûts

Les intervenants du secteur privé ont demandé un rôle plus important—y compris des hôpitaux et des cliniques spécialisés—dans le cadre d'un système à fonds publics pour encourager l'efficacité, accroître la productivité et favoriser l'innovation. Diverses stratégies ont été proposées pour contrôler les coûts : que ce soit pour déterminer et limiter les essais, les pratiques et les procédures qui ont peu d'effet sur la situation ou la satisfaction des patients, évaluer sans tarder les fonds des programmes nouveaux ou modifiés ou l'évolution des politiques, élargir la stratégie provinciale des soins de santé préventifs, uniformiser les processus administratifs et éliminer le dédoublement au chapitre de la prestation des services. Le Comité a reçu un vaste ensemble de recommandations touchant la façon de traiter des conséquences négatives des écarts en matière de santé par le biais de services médicaux fondés sur l'équité, du suivi de l'évaluation et de programmes de transfert de connaissances.

Soins infirmiers

Les infirmières et infirmiers ont encouragé le gouvernement à respecter son objectif de nouveau poste en soins infirmiers d'ici 2011, et à offrir des fonds permanents à des programmes rentables (notamment IPAC [infirmière première assistante en chirurgie]), à investir dans une culture de sécurité des infirmières et des travailleurs alliés de la santé, et à veiller à ce que toutes les cliniques dirigées par le personnel infirmier praticien soient ouvertes au cours du prochain exercice. Les travailleurs de la santé ont recommandé de permettre aux infirmières et infirmiers auxiliaires autorisé(e)s dans les hôpitaux d'être représenté(e) dans un plus grand nombre de domaines d'exercice.

Soins communautaires et à domicile

Parmi les grands thèmes abordés, mentionnons le besoin de majorer l'investissement dans les soins de santé communautaires et dans les centres d'accès aux soins communautaires pour atténuer les tensions des autres niveaux de soin sur les hôpitaux. Tout particulièrement, de nombreux témoins ont affirmé que les soins à domicile sont essentiels pour la transformation du système de santé qui est requise pour permettre à l'Ontario de relever les défis démographiques futurs. La majoration des fonds pour la Stratégie Vieillir chez soi afin de financer le soutien

communautaire novateur constitue une nécessité pour plusieurs fournisseurs de services, tout comme une série de mesures de soutien pour les centres de santé communautaire (CSC) et les centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones (CASSA).

Des témoins ont fait savoir au Comité que la pénurie d'intervenants en soutien communautaire et à domicile exige l'application de niveaux de salaire et d'avantages sociaux comparables à ceux des travailleurs en soutien communautaire; que les fournisseurs de soins communautaires et à domicile ont besoin de fonds pour s'acquitter de nouvelles obligations liées au travail qui découlent des modifications apportées à la *Loi sur les normes d'emploi* et qu'un système d'éducation, de formation et d'attestation pour les préposés aux services de soutien à la personne (SSP) se fait attendre depuis longtemps. Les intervenants ont formulé certaines recommandations sur la reconnaissance et l'appui de la contribution des fournisseurs de soins dans la famille, y compris l'exonération de la TVH sur les services offerts à domicile, et l'accès à des services de relève.

Le Comité a également appris qu'il n'existe aucuns fonds réservés pour financer les services de maisons de soins palliatifs en Ontario, des services qui sont bien plus rentables et respectueux des besoins des patients et des familles que les soins palliatifs offerts en milieu hospitalier. Les représentants de maisons de soins palliatifs ont proposé de financer en partie les besoins de financement à l'aide des sommes dégagées par les RLISS afin de tenir compte des écarts entre les régions et de la disponibilité générale des dons privés.

Financement des hôpitaux

Les représentants des hôpitaux ont adressé un message uniforme au Comité : prévoir une hausse de 2 % en 2010-2011 pour aider les hôpitaux à gérer les coûts liés à l'inflation, minimiser les effets négatifs sur les services aux patients, maintenir la confiance du public dans le système de santé, et confirmer dès que possible le financement de base des hôpitaux. En outre, les représentants des hôpitaux ont demandé le retour au financement pluriannuel et un modèle qui les incite à faire preuve d'efficacité, en plus d'une aide pour s'attaquer aux déficits de fonds de roulement. D'autres témoins ont exprimé des craintes au sujet de la perte de services hospitaliers par restructuration, et ils ont réclamé un moratoire sur la fermeture d'hôpitaux dans les petites collectivités rurales. Les syndicats et les conseils de la santé exigent l'abolition du recours à un modèle de rechange pour le financement des acquisitions dans le cadre de la construction d'hôpitaux.

Santé mentale et dépendances

Le gouvernement a été prié de protéger des fonds pour la santé mentale et le traitement de la dépendance, la réadaptation et le logement, à partir de toutes les mesures de compression, afin d'investir dans les services de santé mentale pour les jeunes et les centres de santé mentale pour les personnes de tous âges, et de mettre en œuvre la vision *Chaque porte peut être la bonne porte* (document de travail sur la santé mentale et les dépendances), de concert avec l'engagement au titre de la lutte à la pauvreté. Des demandes connexes portaient sur l'élaboration d'une vaste stratégie traitant de la démence et de la maladie d'Alzheimer, et le maintien et l'élargissement du programme *Premier lien* dans toute la province. Les gestionnaires de l'Agence ont demandé la réduction du fardeau administratif que représente la paperasse exigée par le ministère, de même qu'une plus grande latitude à l'intérieur du budget et entre les postes budgétaires.

Services de santé assurés

Les médecins de famille de l'Ontario ont demandé des investissements dans la recherche, la formation et le perfectionnement professionnel continu et dans l'infrastructure, de même qu'une stratégie d'intégration pour favoriser la vigueur du secteur de la médecine familiale et des soins primaires. Cette revendication a été reprise dans des demandes pour raffermir les investissements dans les équipes de santé familiale, et pour permettre aux collectivités (à l'extérieur d'Ottawa et de la région métropolitaine de Toronto) de recruter des médecins avec lesquels on aura conclu des ententes de service post-formation.

Le Comité a reçu un large éventail de recommandations au sujet de la garantie ou de la non-garantie de services ou traitements particuliers en vertu du Régime d'assurance-santé de l'Ontario (OHIP), dont l'appui aux systèmes d'avertisseurs et d'avis visuels dans le cadre du Programme des appareils et accessoires fonctionnels, l'augmentation de l'aide aux patients recevant des traitements de dialyse à domicile, l'intégration des services optométriques à une vaste stratégie de lutte contre le diabète, le financement d'un programme de sensibilisation à la maladie de Lyme, l'investissement dans les soins préventifs d'hygiène bucco-dentaire pour tous les citoyens, et la mise en œuvre des recommandations du Comité d'experts en matière d'infertilité et d'adoption sur le financement de la fécondation *in vitro*.

Les témoins ont proposé une meilleure harmonisation des lignes directrices cliniques et des fonds approuvés pour la chimiothérapie, la mise au point d'un mécanisme de financement des services chiropratiques pour les personnes les plus vulnérables et qui ne disposent d'aucune assurance privée, une stratégie provinciale pour le traitement de la douleur chronique, et un programme communautaire amélioré et élargi d'aide respiratoire. Ils ont également demandé le financement intégral des programmes d'hygiène publique et des mesures de reddition de comptes de la part des conseils de santé.

Soins de longue durée

De nombreux intervenants du secteur ont mentionné le besoin de relever et de financer un seuil de dotation dans le domaine des soins d'hygiène personnelle pour les résidents de centres de soins de longue durée (SLD), sous réserve de l'application de mécanismes efficaces de conformité et d'observation. Parmi les thèmes les plus souvent invoqués, citons le besoin de veiller à la suffisance des fonds pour assurer la qualité des soins auxquels les résidents ont droit.

Les témoins ont demandé des investissements stratégiques pour la mise en œuvre d'un instrument d'évaluation commun, pour la santé bucco-dentaire, pour la formation du personnel et du temps pour la lutte contre les infections, pour les salaires et avantages sociaux des travailleurs des organismes communautaires, et pour des projets d'infrastructure essentiels. Les exploitants ont demandé que les hausses ponctuelles effectuées en 2009 soient établies sur une base annuelle, en plus de réclamer l'instauration d'un facteur d'indexation, et une plus grande latitude pour la répartition des fonds entre les diverses enveloppes. Les associations de SLD ont offert leur collaboration au ministère pour déterminer les effets des nouveaux règlements sur les coûts et, de concert avec les nombreux exploitants qui ont comparu devant le Comité, elles ont demandé des fonds pour couvrir le coût que devra assumer le secteur pour les nouvelles initiatives du gouvernement, y compris la TVH.

On a attiré l'attention du Comité sur les besoins de groupes précis au sein du secteur des SLD, notamment les soins offerts, selon l'âge, aux personnes qui ont besoin de soins de longue durée et qui ne sont pas des aînés, et sur la sensibilité aux niveaux de dotation nécessaires pour prendre soin correctement et en toute sécurité des résidents atteints de maladies mentales ou de troubles du comportement, y compris les personnes qui habitent dans des centres d'hébergement résidentiels et des résidences répondant à des besoins particuliers.

PROMOTION DE LA SANTÉ

L'accroissement du budget et l'expansion des programmes du ministère sont perçus par certains témoins comme la façon la plus efficace de contrôler les charges de la province en matière de soins de santé. Par exemple, des ressources pour la promotion de la santé et la prévention de maladies chroniques pourraient aider à freiner la progression de la démence; la réaffectation du budget du programme Saine alimentation pourrait satisfaire les besoins de personnes à faible revenu atteintes de diabète et des personnes à risque; l'investissement dans l'infrastructure des sports et des loisirs pourrait permettre à tous les groupes d'âge d'adopter un mode de vie plus sain; et un raffermissement de la réglementation sur l'utilisation des appareils de bronzage intérieur pourrait favoriser une réduction de l'incidence du cancer de la peau. Les intervenants ont également recommandé au Comité d'insister davantage sur des modes de transport actifs, d'harmoniser les ressources en vertu du programme Vie saine pour s'attaquer aux inégalités en matière de santé, et rétablir le financement de la Stratégie Ontario sans fumée.

AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES

De nombreux groupes ont soulevé des préoccupations qui nécessitent des mesures de la part du gouvernement du Canada, en collaboration avec l'Ontario, ou à l'intérieur de ses propres domaines de compétence. Dans ce dernier cas, les intervenants ont demandé à la province de presser le gouvernement fédéral de modifier ses politiques ou d'adopter de nouvelles mesures. Parmi ces demandes, mentionnons la restructuration du Programme de l'assurance-emploi, la mise en œuvre d'une stratégie nationale de transport en commun, la négociation de la libéralisation des ententes de services aériens avec d'autres pays, et l'instauration d'un programme de boutiques hors taxes à l'arrivée en Ontario. Les invitations à la province de collaborer avec le gouvernement fédéral comprenaient le règlement de toutes les revendications territoriales des peuples autochtones, la participation à un plan national de services de garde d'enfants, et un dialogue sur la sécurité du revenu des aînés.

Les témoins ont également exhorté le gouvernement de presser les autres provinces pour qu'elles appuient la création d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières, de collaborer avec le gouvernement fédéral et les autres provinces qui appliquent un régime de taxe de vente harmonisée afin qu'ils examinent l'application de la TVH aux produits et

services financiers et s'opposent aux accords interprovinciaux et internationaux sur le commerce qui pourraient nuire à la capacité de l'Ontario d'exiger ou d'encourager l'impartition à l'échelle locale et(ou) d'appliquer des politiques sur les salaires équitables. La demande la plus complexe portait sur la collaboration avec le gouvernement fédéral pour convaincre le gouvernement des Etats-Unis de fermer les usines de tabac illégales sur la partie du territoire de la réserve d'Akwesasne située en sol américain.

MAIN-D'ŒUVRE

Certaines recommandations visant à resserrer la protection des Ontariens sur les lieux de travail ont été présentées au sujet de la *Loi sur les normes d'emploi* et son administration. Ces recommandations comprenaient l'élargissement de la définition d'employé en vertu de la Loi et la responsabilité des employeurs au titre des normes d'emploi pour les travaux effectués de façon directe et indirecte, l'affectation du solde des fonds engagés pour l'application plus rigoureuse de la Loi, et le recours à ces fonds pour embaucher d'autres agents chargés des normes d'emploi.

Les représentants du mouvement syndical de l'Ontario ont recommandé de rétablir l'attestation par carte pour tous les travailleurs et les droits de relève pour les travailleurs dont l'employeur est sous-traitant, et la majoration des pénalités pour pratiques de travail déloyales. Le secteur de l'intégration communautaire a demandé la mise en place d'une politique visant à interdire le piquetage devant la résidence d'une personne recevant de l'aide pour traiter une déficience intellectuelle. Les municipalités ont demandé l'application d'une approche plus équilibrée à l'égard des règlements par arbitrage qui reconnaisse la capacité contributive en appliquant les critères de capacité et en exigeant que le règlement tienne compte de la situation particulière de chaque municipalité. D'autres propositions visaient à interdire d'envisager les services de police et de lutte contre l'incendie comme comparables et à exiger que les groupes servant à établir des comparaisons soient des municipalités de taille semblable.

Les recommandations concernant le salaire minimum ont été légion et elles portaient sur le statu quo, sur une augmentation annuelle de 0,25 \$ pendant trois ans avec assujettissement à l'examen d'un tiers pour déterminer les rajustements futurs, une hausse pour le porter immédiatement à 11 \$, avec indexation selon l'IPC, et une hausse semestrielle de 0,50 \$ l'heure jusqu'à ce qu'il atteigne le SFR (auquel niveau il serait ensuite indexé). Le secteur de la restauration, des bars et des services alimentaires a demandé de

maintenir en 2010 les taux différentiels de 2009 entre les étudiants et les serveurs de boissons alcooliques.

À l'exception d'une demande de prolongation de la protection des travailleurs vulnérables, les recommandations relatives à la CSPAAT visaient à en revoir le rôle (au moyen d'une commission royale mise sur pied à cette fin) et à en limiter la portée (en bloquant les cotisations pour une période de deux ans et en évaluant tous les programmes de base). La modification de la loi habilitante afin de donner le choix d'une protection d'assurance privée dans le secteur de la construction constituait une autre demande de la part des entreprises indépendantes. Les municipalités ont soulevé des craintes au sujet des frais d'administration rétroactifs pour les maladies supposément professionnelles des pompiers.

AFFAIRES MUNICIPALES ET LOGEMENT

Les représentants de dix-sept municipalités de l'Ontario, des plus grandes à l'une des plus petites, ont comparu devant le Comité, de même que les délégués de deux associations provinciales-municipales. Pour la plupart, ces témoins ont formulé des préoccupations et des recommandations au sujet des finances provinciales-municipales. Parmi les thèmes les plus fréquemment abordés, mentionnons la volonté de mettre en place un système de paiements de transfert prévisibles à long terme et durables afin de permettre aux municipalités d'établir leur budget de façon rapide et responsable, et le maintien, voire l'accélération, du transfert prévu des coûts des services sociaux.

Les représentants de municipalités ont exprimé des craintes au sujet de la structure du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO); bon nombre ont allégué que la situation unique de leur municipalité n'est pas prise en compte par la formule qui se veut universelle. Plusieurs municipalités ont demandé un engagement à long terme du FPMO et, à défaut, un avis de changement suffisamment longtemps avant le processus budgétaire municipal et une période de transition de plusieurs années en cas de réduction des fonds. Des demandes plus spécifiques ont été formulées : maintenir les fonds d'atténuation aux niveaux de 2009, fournir une solution pour les petites villes qui versent des montants élevés à leur région pour des services municipaux, et étudier les pénuries de fonds pour les services sociaux et communautaires pour suivre le rythme de la croissance démographique.

Les représentants des municipalités du Nord de l'Ontario ont demandé que l'aide accrue au FMPO pour les municipalités rurales et du Nord soit

maintenue et qu'elle demeure indexée. Leur association a recommandé de bonifier la subvention pour les collectivités du Nord en vertu du FPMO, et les représentants d'une ville ont demandé le maintien de la Subvention spéciale d'aide pour les municipalités qui ont subi une perte massive à la suite de l'évaluation.

Les municipalités ont également demandé que la province accélère le transfert en amont de la totalité des coûts de transport par ambulance terrestre et, entretemps, finance adéquatement les coûts d'exécution des programmes, qui ne cessent d'augmenter. Par ailleurs, elles ont demandé que la province les autorise à imposer un ticket modérateur pour les services d'ambulance et en partage le produit et, plus particulièrement dans régions du Nord, établisse une infrastructure pour que les transferts des patients dont le cas ne constitue pas une urgence ne compromettent pas le système d'ambulance d'urgence.

Certaines préoccupations touchant la réglementation ont été mentionnées, notamment la hausse des coûts de traitement de l'eau et des eaux usées, les normes nécessaires en vertu de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, et la hausse des coûts liés à la *Loi de 2006 sur le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario*. Les municipalités ont demandé l'examen de la *Loi sur les redevances d'aménagement*, et l'élimination de quelques obstacles qui freinent l'inclusion du coût intégral lié à la croissance. Par ailleurs, les constructeurs d'habitations de l'Ontario ont exprimé des craintes au sujet de la hausse des redevances d'aménagement dans certaines régions à forte croissance.

Au plan individuel, les municipalités ont également invité le gouvernement provincial à conclure un partenariat pour régler des dossiers purement locaux, notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire et du zonage.

Logement

Le logement abordable fut l'une des questions les plus souvent abordées au cours des audiences de 2010. Les principales recommandations comprenaient la création d'un ministère autonome du logement, qui constituerait un organe particulier en matière de logement dans la province, et qui remettrait les compressions de fonctionnement au ministère des Affaires municipales et du Logement et à son programme de logement abordable, jumellerait les coûts et attribueraient les sommes versées par le gouvernement fédéral en matière de logement abordable, et reconnaîtrait le

logement abordable comme un programme de base qui a besoin de financement à chaque année.

Le Comité a également entendu des témoins affirmer que même si la Stratégie provinciale en matière de logement abordable (SLA) doit être accélérée, les mesures ne doivent pas être retardées pour autant. Certains groupes ont préconisé un engagement financier ou l'établissement d'une réserve d'unités de logement qui serviraient d'acompte en vue de l'application de la SLA intégrale. Un groupe a abordé le besoin de fournir 750 000 unités de logement abordable accessible et convenable, neuves et rénovées, sur une période de dix ans; et un autre a réclamé un rapport annuel à l'Assemblée législative sur les progrès effectués en vue d'atteindre des objectifs. Les municipalités, les organismes du secteur du logement social, des groupes sans but lucratif, les coopératives et même les RLISS ont été désignés et se sont présentés eux-même comme d'éventuels partenaires avec la province pour mettre en œuvre la Stratégie en matière de logement social.

Bien des recommandations portaient sur l'accès au logement abordable d'une manière appropriée à des groupes de clients identifiables, entre autres les victimes de violence familiale ou les sans-abri. Le Comité a entendu des demandes concernant les besoins en logement de transition dans diverses régions de la province, et l'importance d'un cadre fondé sur l'équité, en vertu duquel tous les logements sociaux doivent prévoir des plans d'accès, des unités de logement réservées aux Ontariens à faible revenu, des unités de logement familial protégées pour les femmes et les enfants, et des logements abordables situés près des écoles, des transports en commun et des services communautaires essentiels. Plusieurs témoins ont recommandé la mise en œuvre de politiques de zonage inclusives qui incluraient le logement abordable comme un élément normal de tout nouveau projet d'aménagement.

Des témoins ont proposé d'investir dans un modèle de Priorité au logement, plus particulièrement pour les citoyens qui doivent composer avec un double contexte de logement précaire (ou non existant) et de problèmes de santé mentale et de dépendances. Une aide soutenue et accrue au programme *Du refuge au logement* a été spécifiquement demandée, tout comme la mise en œuvre du plan d'action national de la Fédération canadienne des municipalités (*Soutenir l'élan*).

Plusieurs propositions portaient sur des investissements stratégiques et importants dans l'entretien et la rénovation du parc de logements sociaux. Une aide a été déterminée pour aider les locataires à faibles revenus et aux

prises avec des problèmes d'accès au logement, notamment une indemnité de logement transférable à long terme, des suppléments au loyer qui font en sorte que les locataires à faible revenu ne consacrent pas plus de 30 % de leur revenu net au logement, et des programmes de subventionnement des prêts hypothécaires.

Parmi les modifications qu'il est proposé d'apporter à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*, mentionnons le contrôle du loyer des logements inoccupés, l'application d'un règlement sur les augmentations de loyer dans des immeubles neufs, et l'établissement de normes d'accréditation et de licence aux fins de la gestion des propriétés locatives.

DÉVELOPPEMENT DU NORD, MINES ET FORÊTS

Les municipalités du Nord de l'Ontario ont demandé au gouvernement provincial de donner suite à son engagement de majorer le financement de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario à chacune des deux prochaines années. Le gouvernement a également été invité à suspendre ses travaux au sujet de la *Loi de 2009 sur le Grand Nord* (projet de loi 191) jusqu'à ce que les réactions au Plan de croissance du Nord de l'Ontario aient été examinées, pour doter le secteur de l'exploitation minière d'un contexte stratégique prévisible.

Le secteur de l'exploitation forestière a été confronté aux problèmes économiques les plus graves dans le Nord de l'Ontario, et une coalition d'intervenants a mis au point un ensemble de politiques coordonnées pour redonner vie au secteur. Parmi les principaux éléments de ce plan, mentionnons la garantie d'approvisionnement en fibres de bois à des prix abordables, le retour des prix de l'électricité livrée à l'industrie à un niveau concurrentiel, le maintien en place de toutes les mesures et initiatives actuelles de compétitivité depuis 2005, et un crédit pour énergie verte pour l'énergie produite à partir de la biomasse.

RECHERCHE ET INNOVATION

Le gouvernement a été encouragé à continuer d'appuyer les secteurs novateurs fondés sur le savoir à l'aide de politiques et de programmes, de crédits d'impôt à la recherche-développement, de fonds d'emploi et de prêts. En outre, il a été invité à donner suite à des mesures appuyant une stratégie d'économie verte au moyen de mécanismes tels le Fonds de développement des technologies émergentes de l'Ontario (FDTEO), le Fonds pour les projets pilotes d'innovation, et la Stratégie de

développement des compétences pour les emplois verts. Des témoins ont déclaré au Comité que les capitaux de risque sont en pénurie dans la province, et ils ont proposé divers correctifs, notamment permettre aux sociétés de considérer leurs investissements dans les Fonds de capital de risque de la même façon que les dépenses en recherche-développement. Le secteur des biosciences a demandé le relèvement du taux du crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario, et la modification des conditions d'admission au Programme d'investissement dans le secteur biopharmaceutique et au FDTEO.

TOURISME ET CULTURE

Le secteur des périodiques en Ontario a demandé une aide directe pour raffermir sa compétitivité future en élargissant le Fonds des périodiques de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario, et en concluant un partenariat public-privé de plusieurs années pour appuyer des ententes de collaboration afin de multiplier les plates-formes numériques sous la direction du ministère. L'organisme de paiements de transfert chargé des services de bibliothèque dans le Sud de l'Ontario a demandé une augmentation de son affectation de fonctionnement.

Les représentants de l'industrie touristique ont recommandé l'élaboration d'une stratégie d'investissement touristique, de même que le renforcement de la capacité dans les ministères chargés du développement économique en Ontario afin d'attirer les investissements dans le tourisme et établir le lien entre l'attrait des investissements et des activités de développement économique de plus grande portée. D'autres demandeurs ont réclamé l'accélération du processus de sélection des organisations touristiques régionales, le versement de sommes pour attirer d'importants festivals dans la province, le réaménagement Place de l'Ontario pour en faire un attrait annuel, l'appui de la mise en œuvre du Plan de mesures correctives à la frontière, et une aide financière pour le défilé du Père Noël.

FORMATION, COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

Le Comité a accueilli des avis concernant la désignation de l'éducation postsecondaire comme une priorité pour produire des travailleurs qualifiés qui accroissent la productivité et la compétitivité, et l'accroissement de l'investissement dans l'éducation postsecondaire jusqu'à ce qu'elle atteigne ou dépasse la moyenne nationale, de même que dans la recherche postsecondaire pour maintenir la compétitivité de l'Ontario au sein de l'économie mondiale du savoir. Ces messages d'une chambre de commerce

ont été accompagnés de suggestions des étudiants des universités de l'Ontario, à l'effet que l'investissement dans l'éducation postsecondaire doit être considéré comme une mesure incitative importante pour les collectivités de toute la province, et les collèges de l'Ontario, qui réclament le maintien de l'accent placé sur l'investissement dans l'éducation et des compétences à titre de solution à bien des problèmes auxquels l'Ontario est confrontée.

Les collèges de l'Ontario ont également soumis des demandes de financement précises pour l'élargissement des programmes d'apprentissage électronique, des fonds de fonctionnement permanents supplémentaires afin d'atténuer les tensions sur les inscriptions et d'offrir des programmes de qualité, et pour élaborer un vigoureux système de transfert de crédits. Les associations des professeurs des universités de l'Ontario ont recommandé une approche plus prudente en matière de système de transfert de crédits, et elles ont souligné le besoin de consultation et d'un meilleur financement des bibliothèques, des laboratoires et des facultés dans les collèges.

Les universités ont également demandé des fonds de base supplémentaires pour tenir compte de la hausse des coûts et de la rénovation permanente des bâtiments et terrains, pour accroître les ressources en informatique et en communications, et pour les bibliothèques. Il a été proposé que chaque établissement négocie avec la province une entente pluriannuelle de reddition de comptes pour veiller à ce que les plans de croissance, de recherche et d'innovation correspondent aux objectifs de la province et aux points forts de l'établissement. L'entente pluriannuelle donnerait également une directive convenue pour la modification des programmes, et elle renfermerait des initiatives visant à améliorer l'expérience des étudiants et les résultats. Des fonds ont été demandés à l'égard d'un plan quinquennal pour embaucher 5 000 enseignants à plein temps, et le gouvernement a été invité à collaborer avec les universités pour étudier les répercussions des exigences prévues par règlement en matière de solvabilité des régimes de retraite.

Plusieurs associations étudiantes de niveau postsecondaire ont comparu devant le Comité et ont formulé de nombreux avis au sujet de la politique des frais de scolarité et de la structure du système d'aide aux étudiants. Parmi les propositions, mentionnons la transformation du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) pour le faire passer d'un programme d'emprunt à un système de subvention, le relèvement du plafond des prêts dans le cadre du RAFEO, le maintien du plafond d'emprunt en vertu de la Subvention d'appui aux étudiantes et étudiants de l'Ontario à son niveau actuel, le doublement du nombre de

Bourses d'études supérieures de l'Ontario, et le suivi de la promesse électorale, c'est-à-dire accorder une période de grâce d'un an sans intérêt avant le début du remboursement des prêts dans le cadre du RAFEO.

Les associations étudiantes ont réclamé le plafonnement ou la réduction des droits de scolarité et le rétablissement des droits de scolarité réduits pendant les étapes de la recherche et de la rédaction en vue de l'obtention d'un diplôme d'études supérieures. Les associations de professeurs d'université ont également appuyé le blocage des droits de scolarité, avec financement compensatoire aux universités. Les étudiants universitaires ont également demandé des fonds pour améliorer le rapport étudiants/professeurs, pour des projets pilotes de pré-alerte visant à accroître la persistance des étudiants au cours des années préparatoires de leurs programmes, pour l'embauche d'enseignants invités afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, et des projets pilotes pour améliorer la formation d'enseignants diplômés.

Les témoins ont recommandé au ministère d'accroître les fonds consacrés aux programmes de formation et de recyclage pour accepter de nouveaux participants à la population active et aider les travailleurs licenciés à acquérir les compétences nécessaires pour réintégrer le marché du travail. Le gouvernement a été pressé de maintenir son investissement dans l'alphabétisation des adultes, d'annuler les réductions aux services d'emploi privés sans but lucratif, d'appuyer les programmes de mentorat professionnel, et (à la recommandation du secteur de la restauration et des services alimentaires) d'appliquer le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage aux postes de chef Sceau rouge et boulanger Sceau rouge.

TRANSPORTS

Les représentants du secteur privé de l'Ontario ont recommandé la préparation d'un plan de transport à long terme qui serait intégré aux plans de croissance régionaux et aux travaux des organismes de transport régionaux, et comportant des objectifs à court, moyen et long termes pour le mouvement des marchandises et des voyageurs sans saturation du réseau. De même, les constructeurs d'habitations ont laissé à entendre que par approche équilibrée à l'investissement, on entend veiller au mouvement efficient des marchandises sur le réseau routier de la province.

Des recommandations précises ont été formulées pour les projets de route dans la région métropolitaine de Toronto, dans la péninsule du Niagara et dans le Nord de l'Ontario; pour le maintien de fonds suffisants pour le projet des routes de raccordement aux routes principales, et pour l'étude du

système de l'utilisateur-payeur pour l'accès aux routes. Des mesures législatives concernant les voies de transport conviviales pour les cyclistes et l'élaboration d'une politique du cyclisme ont été proposées. La province a également été invitée à consulter les municipalités intéressées sur le corridor de transport ferroviaire à grande vitesse reliant Québec-Windsor lorsque les résultats des études de faisabilité seront connus.

Divers intervenants, principalement des municipalités, ont transmis des demandes de fonds pour le transport en commun. Le maintien de l'affectation provinciale spéciale de la taxe sur l'essence a été recommandé par une municipalité, son examen et sa modification pour ajouter des éléments à l'intention de petites municipalités étant proposés par une autre. Parmi les autres propositions, mentionnons le maintien en place du Programme ontarien de remplacement des autobus (PORA); le financement durable et prévisible pour le transport en commun intermunicipal ou régional; et des demandes propres à des projets pour les régions du Niagara et de Waterloo, et pour Metrolinx.

RECOMMANDATIONS

Le Comité recommande :

1. Que le gouvernement appuie et confirme la demande de l'Assemblée législative de l'Ontario pour que le gouvernement fédéral prévoit dans le budget de 2010 des investissements dans la réussite future des Ontariens et reconnaisse que la réussite du Canada repose sur la vigueur et la compétitivité de l'Ontario [*c'est-à-dire :*
 - *veiller à ce que les paiements de transfert actuels et futurs qui appuient les services auxquels s'en remettent les Ontariens soient protégés, même au moment où le gouvernement fédéral s'attaque au déficit;*
 - *s'engager à renouveler les ententes de financement des soins de santé avant qu'ils ne viennent à échéance et à accroître les transferts en matière de santé au taux réel des dépenses en soins de santé;*
 - *placer le Canada au rang de chef de file mondial en environnement en appuyant la florissante économie verte de l'Ontario, notamment par le biais d'un programme de plafonnement et d'échange qui appuiera les emplois et l'investissement en Ontario, et investir des sommes importantes dans les initiatives liées à l'énergie propre en Ontario;*
 - *investir dans nos citoyens et les positionner pour qu'ils accèdent à des emplois intéressants, en respectant l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration et mettre un terme à la mentalité à courte vue de nouveaux Canadiens qui arrivent en Ontario;*
 - *maintenir le partenariat avec les Ontariens en raffermissant l'investissement dans les programmes d'éducation postsecondaire et de formation qui permettent de créer les compétences et les connaissances des travailleurs pour aujourd'hui et demain;*
 - *offrir une stabilité aux milliers de familles ontariennes qui s'en remettent aux places en garderie créées à même les fonds fédéraux en continuant de financer ces places de qualité pour les enfants de l'Ontario.]*

2. Que le Conseil consultatif d'examen de l'aide sociale élabore une stratégie pour encourager davantage l'emploi des prestataires du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), pour permettre aux bénéficiaires de ce programme de conserver une plus grande part du montant reçu, et pour favoriser des stratégies de constitution d'un patrimoine pour ces bénéficiaires.
3. Que le gouvernement fournisse l'investissement demandé de 500 000 \$ dans Windfall, un organisme de bienfaisance qui remet des vêtements tout neufs à des Ontariens à faible revenu.
4. Que le gouvernement continue d'attribuer des ressources accrues pour les soins à domicile, les hôpitaux de la province et des services communautaires connexes.
5. Que le gouvernement donne un préavis suffisant aux municipalités avant leur processus budgétaire annuel, au sujet de l'effet annuel permanent des réductions au titre du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario de manière que les plans soient dûment rajustés et qu'il soit possible d'en aviser à l'avance les payeurs de taux.
6. Que le gouvernement reconnaisse que le Nord de l'Ontario a été particulièrement affecté par la récession mondiale et d'autres facteurs externes et accorde une aide supplémentaire à cette région et au secteur forestier.
7. Que le gouvernement continue, au moment où l'Ontario se tire de la récession économique mondiale et, compte tenu d'un fréquent décalage sur la création d'emplois, d'investir les programmes de formation professionnelle pour les chômeurs et les travailleurs à la recherche de nouvelles carrières au sein de la nouvelle économie.
8. Que le gouvernement crée un petit nombre de chaires d'enseignant pour insister davantage sur la qualité de l'enseignement, et qu'il finance des projets pilotes pour donner aux étudiants au doctorat une formation traditionnelle sur les méthodes et pratiques pédagogiques.

ANNEXE A

TÉMOINS ET MÉMOIRES

LISTE DES TÉMOINS ET MÉMOIRES

Organisme ou particulier	Date du témoignage
25 and 5 Network for Poverty Reduction	1 ^{er} février 2010
AbitibiBowater	28 janvier 2010
Action Ontario	Mémoire
Centre ontarien de défense des droits des locataires	3 février 2010
Advocis – The Financial Advisors Association of Canada	Mémoire
Affordable Housing Flagship	25 janvier 2010
Alliance to End Homelessness	Mémoire
Alma Mater Society, Université Queen's	29 janvier 2010
Société Alzheimer de l'Ontario	1 ^{er} février 2010
Société Alzheimer de l'Ontario – Nord de l'Ontario	28 janvier 2010
Association Coeur Africain	Mémoire
Association des municipalités de l'Ontario	2 février 2010
Association des centres de santé de l'Ontario	Mémoire
Autism Resolution Ontario	2 février 2010
Baxter Corporation	Mémoire
Slav Berezin	Mémoire
Binational Tourism Alliance	25 janvier 2010
Brock University Students' Union	25 janvier 2010
Campaign for Adequate Welfare and Disability Benefits	Mémoire
Canadian Association of Retired Persons	1 ^{er} février 2010
Travailleurs canadiens de l'automobile – Section locale 27	26 janvier 2010
Association des banquiers canadiens	Mémoire
Canadian Business Press	Mémoire
Société canadienne du cancer, division de l'Ontario	3 février 2010
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	1 ^{er} février 2010
Fédération canadienne des Sœurs de Saint-Joseph	26 janvier 2010
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Ontario	Mémoire
Société canadienne de l'ouïe	1 ^{er} février 2010
Manufacturiers et Exportateurs du Canada	25 janvier 2010
Association canadienne des paraplégiques – Ontario	3 février 2010
Canadian Restaurant and Foodservices Association	Mémoire
Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario	2 février 2010
Syndicat canadien de la fonction publique, Comité de coordination des travailleurs en services sociaux	28 janvier 2010
Association canadienne du capital de risque et d'investissement	1 ^{er} février 2010
Collège Canadore	28 janvier 2010

Care Watch Toronto	Mémoire
Central 1 Credit Union	Mémoire
Centre for Spatial Economics	1 ^{er} février 2010
Certified General Accountants of Ontario	Mémoire
Certified Management Accountants of Ontario	3 février 2010
Aline Chan	Mémoire
Association canadienne de l'industrie de la chimie	29 janvier 2010
Santé mentale pour enfants Ontario	Mémoire
Christian Farmers Federation of Ontario	26 janvier 2010
Clarington Board of Trade	Mémoire
Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa	29 janvier 2010
Coalition of Ontario Psychiatrists	26 janvier 2010
College Student Alliance	Mémoire
Colleges Ontario	3 février 2010
Common Voice Northwest	28 janvier 2010
Community Living Essex and Community Living Windsor	26 janvier 2010
Community Living London	26 janvier 2010
Community Living Ontario	25 janvier 2010
Community Living Tillsonburg	26 janvier 2010
Community Living Toronto	3 février 2010
Community Residential Hospices in Ontario / Hospice Niagara	25 janvier 2010
Conceivable Dreams – the OHIP for IVF Coalition	3 février 2010
Fédération de l'habitation coopérative du Canada – Région de l'Ontario	2 février 2010
Sheila Cornell	Mémoire
Council of Ontario Construction Association	Mémoire
Ron Dancey	Mémoire
Les diététistes du Canada	Mémoire
Diocèse de Toronto	Mémoire
Domtar	28 janvier 2010
Dryden, Ville de	28 janvier 2010
Eastholme Home for the Aged	28 janvier 2010
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario	1 ^{er} février 2010
Employés de TVO/TFO	Mémoire
ErinoakKids Centre for Treatment and Development	3 février 2010
Extendicare Kingston	29 janvier 2010
Family Alliance Ontario	Mémoire
Fanshawe College of Applied Arts and Technology	26 janvier 2010
Fort Frances, Ville de	Mémoire

Frontenac-Kingston Council on Aging	29 janvier 2010
Gilbert Gagnon	28 janvier 2010
Gennum Corporation	3 février 2010
Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce	26 janvier 2010
Greater Toronto Airport Authority	2 février 2010
Greater Toronto Hotel Association	2 février 2010
John Greenhough	Mémoire
GSI Canada	2 février 2010
Health and Strength Action Group	Mémoire
Home Ownership Alternatives	2 février 2010
Imperial Tobacco Canada Ltée	29 janvier 2010
Centre d'action pour la sécurité du revenu	3 février 2010
Bureau d'assurance du Canada	Mémoire
Interfaith Social Assistance Reform Coalition	26 janvier 2010
John Howard Society of Ontario	Mémoire
Kenora Rainy River District Hospitals	28 janvier 2010
Kenora, Ville de	28 janvier 2010
Kinark Child and Family Services	2 février 2010
Kingston Community Roundtable on Poverty Reduction	29 janvier 2010
Kingston Economic Development Corporation	29 janvier 2010
Lanark County	29 janvier 2010
Lanark Highlands, Canton de	29 janvier 2010
Leisureworld Caregiving Centre, North Bay	28 janvier 2010
Services de laboratoire médical LifeLabs	Mémoire
Lincoln, Ville de	25 janvier 2010
Chambre de commerce de London	26 janvier 2010
London Health Sciences Centre/St. Joseph's Health Care	26 janvier 2010
London Home Builders' Association	26 janvier 2010
London, Ville de	26 janvier 2010
Lyme Action Group	Mémoire
Magazines Ontario	Mémoire
Markham, Ville de	Mémoire
MEDEC – Les sociétés canadiennes de technologies médicales	Mémoire
MultiFaith Alliance to End Homelessness	Mémoire
Société canadienne de la sclérose en plaques – Division de l'Ontario	25 janvier 2010
National Citizen's Coalition	3 février 2010
New Conservatory of Music Ltd.	Mémoire
New Starts for Women	28 janvier 2010
Niagara Child and Youth Services	25 janvier 2010

Niagara College	25 janvier 2010
Niagara Falls, Ville de	25 janvier 2010
Niagara Health Coalition	25 janvier 2010
Système de santé de Niagara	25 janvier 2010
Niagara Home Builders' Association	25 janvier 2010
Niagara, Municipalité régionale de	25 janvier 2010
Nipissing Parry Sound Catholic District School Board	28 janvier 2010
Sauvegarde des Retraités et anciens employés de Nortel Canada	3 février 2010
North Bay, Ville de	28 janvier 2010
North Lambton Community Health Centre	26 janvier 2010
Northwest Catholic District School Board	Mémoire
Northwestern Ontario Municipal Association	28 janvier 2010
ODSP Action Coalition	29 janvier 2010
La place des enfants	28 janvier 2010
One School System Network	25 janvier 2010
Ontario Association of Children's Aid Societies	1 ^{er} février 2010
Ontario Association of Children's Rehabilitation Services	Mémoire
Ontario Association of Non-Profit Homes and Services for Seniors	2 février 2010
Ontario Association of Optometrists	26 janvier 2010
Ontario Association of Residences Treating Youth	29 janvier 2010
L'Association du Barreau de l'Ontario	2 février 2010
Ontario Bioscience Industry Organization	Mémoire
Campagne 2000	2 février 2010
Ontario Catholic School Trustees' Association	Mémoire
Ontario Cattlemen's Association	Mémoire
Ontario Chamber of Commerce	2 février 2010
Ontario Chiropractic Association	2 février 2010
Ontario Coalition for Better Child Care	3 février 2010
Ontario Coalition of Independent LIF Holders	Mémoire
Ontario Collaborative Group on Healthy Eating and Physical Activity Advocacy Subcommittee	Mémoire
Ontario College of Family Physicians	2 février 2010
Association ontarienne de soutien communautaire	1 ^{er} février 2010
Association ontarienne de soutien communautaire -- Cassellholme East Nipissing District Home for the Aged	28 janvier 2010
Association ontarienne de soutien communautaire -- Grace Haven	28 janvier 2010
Association ontarienne de soutien communautaire -- Grafton Gage	25 janvier 2010

Association ontarienne de soutien communautaire -- Les Infirmières de l'Ordre de Victoria du Canada	29 janvier 2010
Union des Associations des Professeurs des Universités de l'Ontario	1 ^{er} février 2010
Ontario Convenience Stores Association	3 février 2010
Ontario Council of Hospital Unions	29 janvier 2010
Ontario Dental Hygienists Association	Mémoire
Ontario English Catholic Teachers Association	Mémoire
Ontario Federation of Agriculture	26 janvier 2010
Fédération du travail de l'Ontario	2 février 2010
Ontario Forest Industries Association	28 janvier 2010
Ontario Fruit and Vegetable Growers' Association	Mémoire
Ontario Grains and Oilseeds	26 janvier 2010
Ontario Health Coalition	1 ^{er} février 2010
Ontario Home Builders' Association	1 ^{er} février 2010
Ontario Home Care Association	Mémoire
Association des établissements résidentiels de soins spéciaux de l'Ontario	Mémoire
Association des hôpitaux de l'Ontario	2 février 2010
Ontario Literacy Coalition	28 janvier 2010
Ontario Long Term Care Association	2 février 2010
L'Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario	Mémoire
Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario	Mémoire
Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario	1 ^{er} février 2010
Ontario Real Estate Association	Mémoire
Ontario Restaurant, Hotel and Motel Association	2 février 2010
Ontario Road Builders' Association	3 février 2010
Ontario Trucking Association	3 février 2010
Ontario Undergraduate Student Alliance	1 ^{er} février 2010
Ontario Undergraduate Students' Association/University Students Council Université Western Ontario	26 janvier 2010
OnTrace Agri-Food Traceability	Mémoire
Ottawa Poverty Reduction Network	29 janvier 2010
Owen Sound, Ville de	3 février 2010
Parents for Children's Mental Health	25 janvier 2010
Peel Poverty Action Group	2 février 2010
Peel, Region de	2 février 2010
People First Tillsonburg	26 janvier 2010
People for Education	2 février 2010

Hôpital du district de Perth et de Smiths Falls/Hôpital général de Brockville	29 janvier 2010
Association des policiers de l'Ontario	Mémoire
Joseph Polito	Mémoire
Providence Care	29 janvier 2010
L'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario	2 février 2010
Registered Practical Nurses' Association of Ontario	Mémoire
Conseil canadien du commerce de détail	25 janvier 2010
Défilé du Père Noël	2 février 2010
Sarnia Lambton Health Coalition	26 janvier 2010
Scotiabank Group	1 ^{er} février 2010
Seneca College	3 février 2010
Service Employees International Union	1 ^{er} février 2010
Louis B. Shalako	Mémoire
Share the Road Cycling Coalition	3 février 2010
Centre de santé de Sherbourne	Mémoire
Alan M. Slater	Mémoire
Smiths Falls	29 janvier 2010
Social Assistance Reform Network Niagara	25 janvier 2010
Social Planning Toronto	3 février 2010
South Coast Grow Me Green Energy Association	26 janvier 2010
South East LHIN Community Health Centres	29 janvier 2010
Southern Ontario Library Systems	29 janvier 2010
Spirits Canada	3 février 2010
Groupe le sport est important	29 janvier 2010
Sports 4 Ontario	Mémoire
St. Lawrence College	29 janvier 2010
St. Stephen Community House	Mémoire
Temagami Stewardship Council	Mémoire
Donna Thomas	Mémoire
Tillsonburg, Ville de	26 janvier 2010
Toronto Board of Trade	3 février 2010
Toronto Windfall Clothing Support Service	25 janvier 2010
Toronto, Ville de	Mémoire
Toyota Canada	Mémoire
Métallos – Bureau national	1 ^{er} février 2010
Université Western Ontario	26 janvier 2010
Terry Ussher	Mémoire
Erin Weir, Métallos	1 ^{er} février 2010

Wellesley Institute	1 ^{er} février 2010
Wellesley, Canton de	26 janvier 2010
Steve White	Mémoire
Université Wilfrid Laurier	3 février 2010
Edith J. Woodbridge	Mémoire
Working Forest Newspaper	28 janvier 2010
Yellow Shirt Brigade of Niagara	25 janvier 2010
YWCA Toronto	Mémoire

ANNEXE B

**OPINION DIUSSIDENTE DU
GROUPE PARLEMENTAIRE
PROGRESSISTE-CONSERVATEUR**

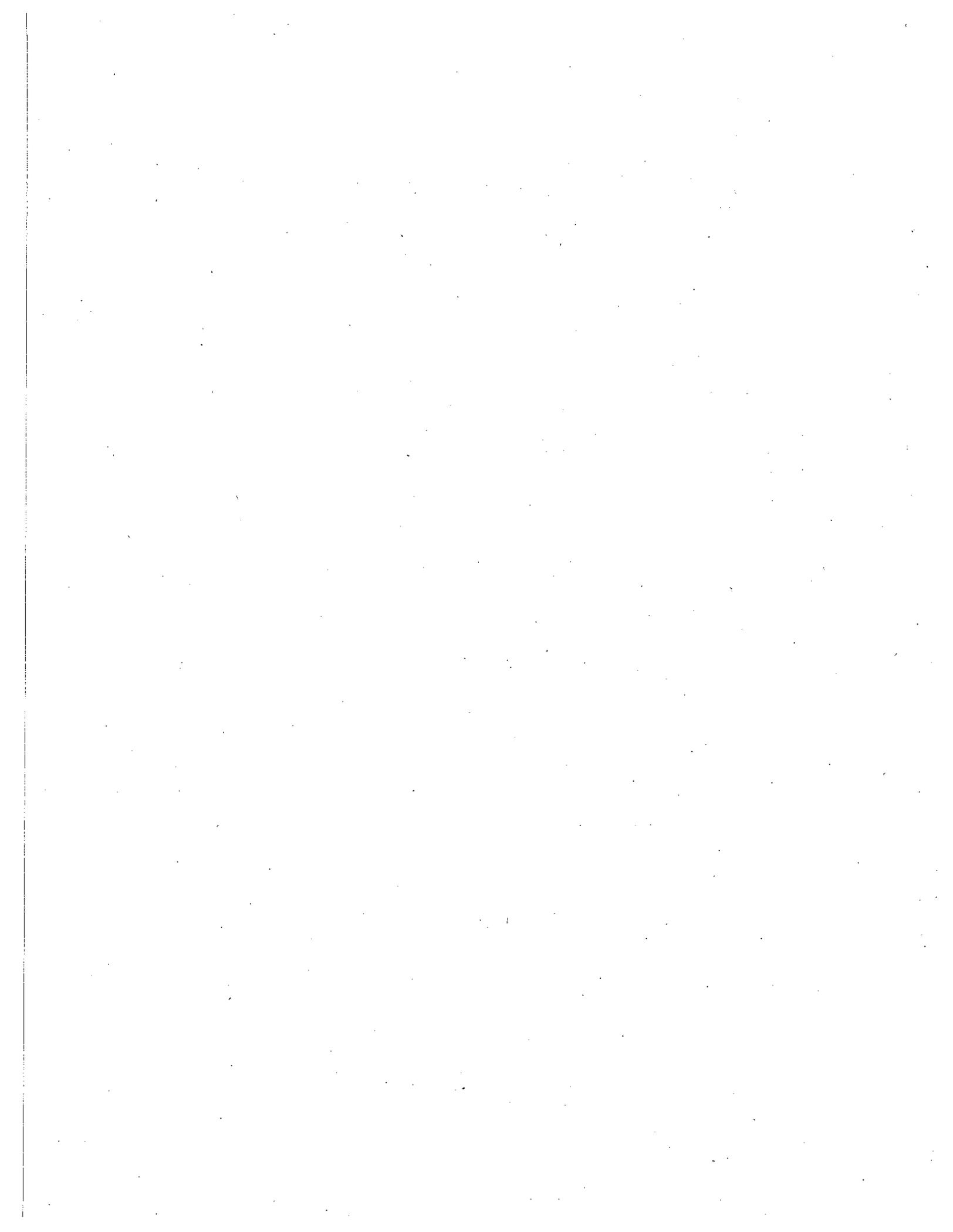
Comité permanent des finances et des affaires économiques

**Dans le peloton de queue :
Le fardeau de l'endettement, de la fiscalité et des formalités administratives de
Dalton McGuinty mis au jour**

Consultations préalables au budget de 2010
Opinion dissidente du groupe parlementaire progressiste-conservateur
(l'opposition officielle)

Membres participants de l'opposition officielle:

Norm Miller (Parry Sound-Muskoka, P.C.)
Toby Barrett (Haldimand-Norfolk, P.C.)
Peter Shurman (Thornhill, P.C.)



Introduction

L'économie du Canada s'est nettement mieux tirée de la récente récession que celle de la plupart des autres pays. Toutefois, l'Ontario continue d'accuser passablement de retard par rapport aux autres provinces, consolidant ainsi son statut de province moins bien nantie et confirmant que l'administration McGuinty est la pire des administrations au Canada¹. Mais il y a pire : les économistes du pays prévoient que la relance économique en Ontario sera moins bonne que celle du Canada².

**« L'année 2009 est une année que l'Ontario voudrait bien oublier. » [TRADUCTION]
~ Marchés mondiaux CIBC, *Economic Insights*, 28 janvier 2010**

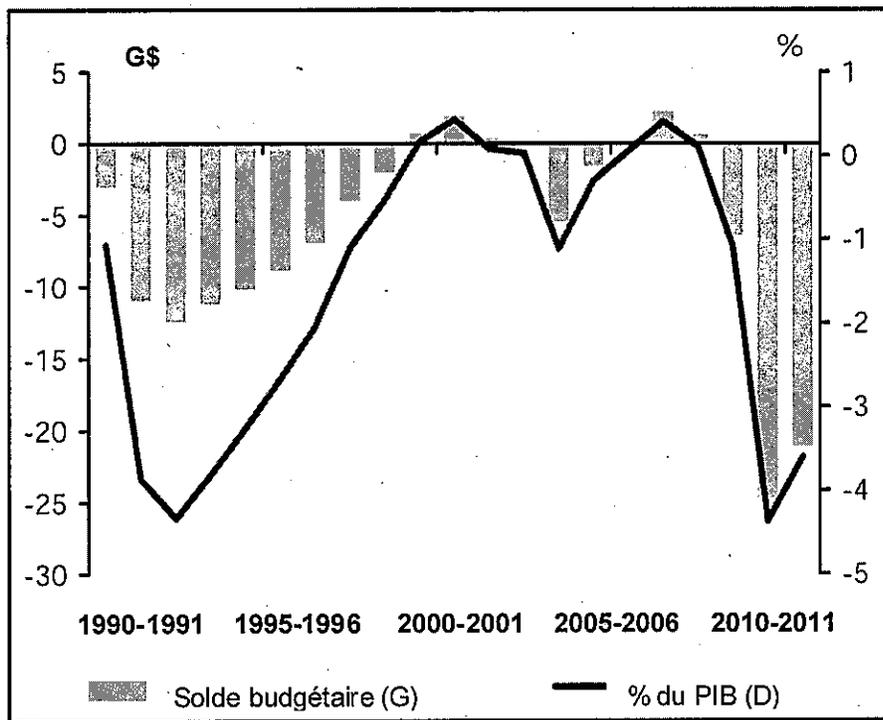
Le 22 octobre 2009, l'administration McGuinty annonçait un déficit fracassant tous les records : s'établissant à 24,7 milliards de dollars, il dépasse les déficits combinés des autres administrations provinciales et territoriales. Chaque heure de chaque jour, l'administration McGuinty dépense 2,8 millions de dollars de plus qu'elle ne reçoit en revenus. Si ce rythme de dépense se maintient, Dalton McGuinty arrivera sans nul doute à doubler la dette de l'Ontario d'ici 2012-2013.

Depuis que Dalton McGuinty a pris le pouvoir, la dette de l'Ontario a grimpé de 65 milliards de dollars, soit 45 %, tandis que les dépenses publiques ont progressé de 65 %. Or, au cours de la même période, la croissance de l'économie ontarienne s'est limitée à 5,7 %. De fait, par ménage, l'augmentation de la dette de l'Ontario dont Dalton McGuinty est responsable atteint 13 500 \$ par famille ontarienne.

¹ Terence Corcoran, « Canada's Worst Government », *Financial Post* (17 octobre 2009).

² Warren Jestin, Banque Scotia, témoignage d'expert, Consultations préalables au budget de 2010 (1^{er} février 2010).

Le déficit faramineux de 24,7 milliards de l'administration McGuinty fracasse les records, quelle que soit la mesure retenue



3

Au chapitre des emplois du secteur privé, les réalisations de Dalton McGuinty se classent à l'avant-dernier rang des administrations canadiennes. Même si elle a consacré plus de 32 milliards de dollars à des mesures de stimulation et promis de créer plus d'un million de nouveaux emplois, l'administration McGuinty a accusé le coup d'une perte nette de 141 600 emplois nets en 2009. Le taux de chômage ontarien demeure bloqué à des niveaux supérieurs à la moyenne nationale.

Alors que Dalton McGuinty a dirigé une expansion stupéfiante des emplois dans le secteur public, qui a été de huit fois supérieure à celle du secteur privé, les pertes d'emplois du secteur manufacturier en Ontario ont été plus élevées qu'ailleurs au pays et ont amputé plus de 1,5 % de l'emploi total⁴. Jusqu'à présent, 279 000 emplois nets du secteur manufacturier ont été perdus pendant le tour de garde de McGuinty – autrement dit, plus d'un travailleur du secteur manufacturier sur quatre est devenu chômeur.

« Nos membres continuent de s'inquiéter du fardeau de la réglementation qui pèse sur les Ontariens. De fait, plus de la moitié d'entre eux estiment que leur fardeau est le même qu'il y a quatre ans, tandis que l'autre moitié le jugent plus lourd. Le fardeau est donc soit pire, soit inchangé. » [TRADUCTION]
 ~ Merv Hillier, président et chef de la direction, Certified Management Accountants of Ontario, 3 février 2010

³ Services économiques CIBC, « Provincial Budget Briefs » (22 octobre 2009).

⁴ CIBC, *Economic Insights*, 28 janvier 2010.

Pour sa part, la croissance du secteur privé a également accusé du retard, essentiellement à cause des formalités administratives et du fardeau de la réglementation excessifs imposés par Dalton McGuinty. Les formalités administratives sont coûteuses et elles réduisent les emplois. Dans sa *Fiche de suivi de la responsabilité en matière de réglementation*, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) attribue à l'Ontario la cote de moins trois sur cinq parce qu'il ne disposait pas de rapport d'évaluation rendu public concernant les formalités administratives, parce qu'il n'avait pas instauré d'évaluation actuelle des formalités administratives et parce qu'il n'avait pas pris d'engagement prévu par loi en matière de reddition de comptes sur les formalités administratives. La FCEI est d'avis que le fardeau des formalités administratives en Ontario coûte 11 milliards de dollars par année aux entreprises, ce qui dépasse le coût subi dans la plupart des autres provinces du Canada.

Pour que l'Ontario reprenne sa place en tant que moteur économique de la Confédération, le Groupe parlementaire progressiste-conservateur présente les recommandations suivantes qui ciblent trois secteurs prioritaires : la réduction du déficit, l'allègement fiscal ciblant la création d'emplois et une stratégie dynamique de réduction des formalités administratives.

Réduction du déficit

« Nos membres s'inquiètent surtout de la taille de la dette, de la taille du déficit et de l'absence d'un plan structuré d'élimination de ce déficit. » [TRADUCTION]

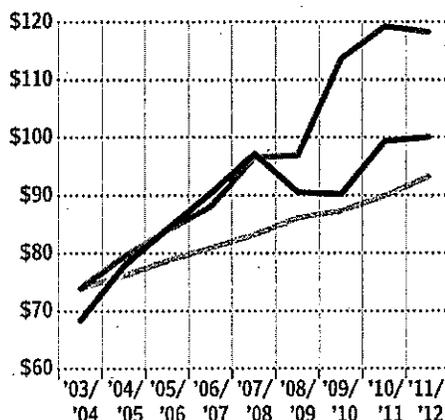
~ Gerry Macartney, président et chef de la direction, London Chamber of Commerce, consultations préalables au budget, 26 janvier 2010

Cette année, la réduction du déficit et de la dette a été un thème commun des présentateurs lors des consultations préalables au budget. Il s'agissait notamment de la Certified Management Accountants of Ontario, de la Chambre de commerce de l'Ontario, de Warren Justin de la Banque Scotia, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, de la National Citizens Coalition et de la London Chamber of Commerce.

L'Ontario est aux prises avec un énorme déficit structurel. D'ici 2011-2012, le ministère des Finances prévoit que la province recueillera des revenus de 100 milliards de dollars, ce qui dépassera le record de 97 milliards établi en 2007-2008. Malgré cela, l'administration McGuinty prévoit quand même afficher un déficit de 19,4 milliards. En d'autres termes, les revenus auront progressé de 46 % depuis l'arrivée au pouvoir de Dalton McGuinty – alors que le ministère des Finances s'attendait à une reprise de la croissance économique – et, en dépit de cela, les dépenses continueront d'excéder les revenus de près de 20 milliards de dollars. Cela montre bien que les problèmes de revenu ne sont pas à l'origine du déficit de l'administration McGuinty pour 2011-2012.

L'ONTARIO EST TROP DÉPENSIER

— Revenus du gouvernement
 — Dépenses du gouvernement
 - - - Niveau des dépenses en présence de mesures de compression (augmentation en fonction de la croissance de la population et de l'inflation)



Nota – Les données de 2009-2010 à 2011-2012 sont des prévisions.

SOURCE: PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET REVUE FINANCIÈRE DE L'ONTARIO 2009; THE FRASER INSTITUTE

ANDREW BARR, NATIONAL POST

5

Les témoins ayant comparu devant le comité ont fait savoir clairement et à de nombreuses reprises qu'il importe d'établir l'ordre de priorité des dépenses provinciales. Pour que le gouvernement Libéral réussisse à limiter les dépenses de programmes, il est essentiel qu'il adopte une démarche stratégique en matière de dépenses s'articulant autour de priorités claires⁵.

De plus en plus, Dalton McGuinty a délégué aux Ontariens la responsabilité qui lui incombe de veiller à l'utilisation judicieuse de l'argent des contribuables. Les réseaux locaux d'intégration des services de santé pourraient bien représenter l'exemple le plus flagrant de la tentative de McGuinty de se décharger de ses responsabilités décisionnelles en matière de soins de santé.

Les soins de santé comptent pour 42 % des dépenses de programmes totales de l'Ontario; ce pourcentage devrait atteindre 50 % en raison du vieillissement de la population de l'Ontario. Malgré l'ajout d'un prétendu nouvel impôt-santé massif ayant permis de recueillir 15 milliards de dollars jusqu'à maintenant, les hôpitaux ontariens continuent d'enregistrer d'énormes déficits et une dette restante additionnelle, alors que l'accès aux soins de santé ne s'est guère amélioré pour les patients. L'administration du financement des soins de santé doit donc faire l'objet d'une analyse actuarielle,

⁵ Niels Veldhuis, « Dalton McSpenny », *Financial Times* (26 octobre 2009).

⁶ Merv Hiller, président et chef de la direction, Certified Management Accountants of Ontario, consultations préalables au budget (3 février 2010).

comme le proposait la Chambre de commerce de l'Ontario, de manière à assurer la transparence et la reddition de comptes ainsi que la prudence en matière de planification à long terme.

Les parties prenantes ont formulé d'autres suggestions, dont l'instauration d'un processus d'appel d'offres pour les services gouvernementaux auquel pourraient participer des représentants des secteurs tant public que privé, ainsi que la collaboration avec les secteurs privé et public pour l'élaboration d'un plan de croissance à plus long terme qui garantira la réussite future de l'Ontario. Pour faire en sorte que les deniers publics soient utilisés aux fins prévues, le Groupe parlementaire progressiste-conservateur recommande en outre de cesser les nouvelles dépenses de programmes jusqu'à ce que tous les programmes aient été soumis à un examen portant sur les gains d'efficacité et la reddition de comptes. Les parties prenantes et les familles recherchent également l'optimisation des ressources des programmes gouvernementaux, la réduction des dépenses discrétionnaires ainsi qu'une vérification globale de l'efficacité⁷.

Le Groupe parlementaire progressiste-conservateur de l'Ontario a également demandé à Dalton McGuinty d'assainir les dépenses publiques en plafonnant les dépenses de programmes au niveau estimatif pour 2010-2011 indiqué dans le budget de 2009. À titre d'exemple, les dépenses ponctuelles de 5 milliards de dollars au titre du sauvetage du secteur automobile et du virus de la grippe A H1N1 prévues au budget de cette année ne devraient pas être intégrées aux dépenses de base des prochains budgets.

Tableau 3
Sommaire des variations des charges de 2009-2010 en cours d'exercice
(M\$)

Variations des charges de programmes supplémentaires			
Variations des charges des programmes supplémentaires			
Charges ponctuelles			
Aide au secteur de l'automobile	4 000,0		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée – Intervention de la province au virus de la grippe A H1N1	850,0		
Total des charges ponctuelles		4 850,0	
Financement supplémentaire découlant du ralentissement économique			
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités – Marché du travail et programmes de formation	294,7		
Ministère des Services sociaux et communautaires – Aide sociale	254,2		
Ministère de l'Éducation : Conseils scolaires – Diminution des revenus provenant de l'impôt foncier prélevé aux fins scolaires par rapport aux prévisions	30,0		
Total du financement supplémentaire découlant du ralentissement économique		578,9	
Variations du total des charges des programmes supplémentaires		5 428,9	
Variations des charges des programmes de base			
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée – Augmentation attribuable à l'Assurance-santé de l'Ontario	700,0		
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités – RAFCO et pressions liées aux effectifs	95,0		
Toutes les autres charges des programmes de base	16,9		
Total des variations des charges des programmes de base		811,9	
Variations nettes des fonds de prévoyance		(1 330,0)	
Total des variations des charges de programmes		4 710,9	
Intérêt sur la dette		105,0	
Total des variations des charges en cours d'exercice depuis la publication du budget		4 815,9	

Projections financières à moyen terme

	Données réelles 2008-2009	Perspectives		
		2009-2010	2010-2011	2011-2012
Revenus	90,6	90,2	99,3	100,0
Charges				
Programmes	88,3	104,3	108,6	106,3
Intérêt sur la dette	8,6	9,4	10,6	11,9
Total des charges	96,9	113,7	119,2	118,2
Réserve	-	1,2	1,2	1,2
Excédent/(déficit)	(6,4)	(24,7)	(21,1)	(19,4)

Comme le montre le graphique ci-dessus, les perspectives des dépenses de programmes pour 2010-2011 sont passées à 108,6 milliards de dollars⁸.

⁷ Idem.

⁸ Ministère des Finances, « Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario » (octobre 2009).

« À court terme, nos membres estiment que le gouvernement doit continuer de s'occuper de la compétitivité au plan fiscal... »

[TRADUCTION]

~ Merv Hiller, président et chef de la direction, Certified Management Accountants of Ontario, 3 février 2010

Depuis 2003, une foule de nouveaux impôts, taxes, droits, permis et licences ont été instaurés par l'administration Dalton McGuinty, ce qui a fait augmenter le coût de la vie et rendu la province moins concurrentielle par rapport à des administrations comparables. L'impôt-santé, les impôts sur le revenu des sociétés, les impôts des petites entreprises, les frais de renouvellement des permis de conduire, les taxes sur la bière, le vin et les spiritueux, les nouveaux droits de cession immobilière et droits de permis d'immatriculation à Toronto, la radiation par l'assurance-santé de l'Ontario de services tels que ceux de chiropraticiens et de physiothérapeutes et les examens de la vue, les taxes sur les produits électroniques, les taxes sur les pneus ainsi que les frais d'enregistrement des utilisateurs de véhicules utilitaires ne représentent que quelques-uns des nouveaux fardeaux. À elle seule, la ponction de 3 milliards de dollars au titre de la TVH constitue l'augmentation fiscale la plus considérable de l'histoire de l'Ontario.

Même si Dalton McGuinty prétend que la TVH ne punira pas les familles de la classe moyenne, les estimations publiées par sa propre administration montrent que les familles et les aînés de l'Ontario paieront chaque année environ 100 \$ de plus en électricité et 125 \$ de plus en gaz naturel. Ces chiffres sont passablement plus élevés dans le cas des consommateurs des régions rurales et du Nord, où les coûts d'utilisation et de distribution sont plus élevés. En outre, selon les données du budget de 2009, la TVH permettra à l'administration McGuinty de recueillir 2,6 milliards de dollars au cours de la première année de mise en œuvre seulement, somme qui grimpera à 9,6 milliards en 2012. Selon les prévisions des Services économiques TD, la TVH entraînera de l'inflation et des coûts additionnels de 2,5 milliards à 3 milliards de dollars que les ménages devront assumer⁹.

Pour stimuler l'économie et créer des emplois, il est essentiel d'instaurer des allègements fiscaux ciblés. Le gouvernement doit suspendre pendant un an toutes les charges sociales comme l'impôt-santé et les primes à la CSPAAAT relatives aux employés nouvellement engagés, ce qui donnera aux petites entreprises plus de moyens financiers pour embaucher de nouveaux employés. En outre le Groupe parlementaire progressiste-conservateur de l'Ontario propose la suspension d'un an des droits de cession immobilière sur les maisons résidentielles pour rendre l'accession à la propriété domiciliaire plus abordable pour les jeunes famille – et pour créer des emplois dans le domaine de la construction.

« J'estime qu'il est également crucial de ne pas tenter de trouver des gagnants et des perdants en particulier. Nous devons établir un climat fiscal compétitif à l'échelle mondiale – les gagnants se feront connaître d'eux-mêmes dans cette réalité. » [TRADUCTION]

~ Warren Jestin, économiste en chef, Banque Scotia,
1^{er} février 2010

⁹ Services économiques TD, « The Impact of Sales Tax Harmonization in Ontario and B.C. on Canadian Inflation », *Special Report* (18 septembre 2009).

L'administration McGuinty doit de plus mettre un terme à sa pratique de choisir des gagnants et des perdants dans l'économie du secteur privé. L'an dernier seulement, Dalton McGuinty a proposé ou remis des subventions ou de l'aide aux sociétés dépassant 8,5 milliards de dollars. Dernièrement, dans le cadre du contrat à fournisseur unique conclu entre l'administration McGuinty et Samsung, ce géant international de l'industrie a obtenu un traitement préférentiel dans le secteur énergétique ontarien. La Association of Power Producers of Ontario, l'Association canadienne de l'énergie éolienne et l'Association des industries solaires du Canada ont toutes les trois condamné ce traitement préférentiel flagrant octroyé à une multinationale comptant peu d'expérience dans la production et le développement d'énergie renouvelable en Ontario.

« Les sociétés obtenant du capital de risque ajoutent beaucoup de valeur à notre économie, car elles exportent considérablement et font beaucoup de recherche-développement mais, surtout, elles prospèrent rapidement. De fait, leur taux de croissance est cinq fois plus rapide que celui de l'économie dans son ensemble, ce qui exerce une incidence marquée sur la création d'emplois. Toutefois, tous les coins de l'Ontario sont en crise. L'investissement dans ces industries a véritablement chuté ces dernières années. » [TRADUCTION]

~ Mark McQueen, président et chef de la direction, Wellington Financial, Association canadienne du capital de risque et d'investissement, 1^{er} février 2010

L'accès amélioré au capital de risque vient compléter l'allègement fiscal ciblé. Au Canada, les sociétés obtenant du capital de risque comptent pour près de 150 000 emplois, soit 1,3 % de l'ensemble des travailleurs du secteur privé. En 2007, les sociétés canadiennes obtenant du capital de risque ont injecté pour 14,5 milliards de dollars dans l'économie canadienne.

Malheureusement, le capital de risque en Ontario a chuté, passant de 1,5 milliard de dollars en 2000 à 236 millions en 2007, puis à 88 millions en 2008. Au troisième trimestre de 2009, seulement 24 millions de dollars ont été investis dans des sociétés ontariennes obtenant du capital de risque – creux qui ne s'était pas vu depuis de nombreuses décennies dans la province.

Le Fonds ontarien de capital-risque de l'administration McGuinty s'est révélé un échec monumental, seulement trois projets ayant été engagés en 2009 et aucune somme d'argent n'ayant été déboursée. Une seule conclusion peut être tirée de tout cela : il faut revoir les lignes directrices du fonds et les remanier au complet pour assurer la création de plus d'emplois.

Formalités administratives

« Les entreprises en Ontario continuent de dire que les coûts de la réglementation représentent pour elles le plus grand obstacle et que chaque dollar consacré à gérer les formalités administratives est un dollar de moins à consacrer à l'investissement et à l'embauche de nouveaux employés. » [TRADUCTION]

~ Stuart Johnson, vice-président, Relations politiques et gouvernementales, Chambres de commerce de l'Ontario, 2 février 2010

Dans le budget de 2008, le gouvernement prétendait qu'il accorderait la priorité à la modernisation de la réglementation et qu'il tenterait notamment d'éliminer les règlements pour chaque nouvelle formalité administrative adoptée. Ayant manqué à son engagement, l'administration McGuinty a réitéré son désir

de s'attaquer à la réglementation provinciale et aux formalités administratives dans le budget de 2009, en s'engageant à « élargir la portée de l'initiative " L'Ontario propice aux affaires ", qui a pour but d'accélérer la prestation des services gouvernementaux et de rendre ces derniers plus conviviaux... »¹⁰. Dalton McGuinty a promis de réduire de 25 % en deux ans les formalités administratives et la réglementation, un objectif ambitieux que l'administration McGuinty n'est même pas près d'atteindre.

Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les formalités administratives et la réglementation en Ontario font subir aux entreprises des coûts s'élevant à 11 milliards de dollars¹¹, et les représentants de presque tous les secteurs ayant comparu devant le Comité permanent des finances et des affaires économiques ont invoqué les défis que créent les formalités administratives et la réglementation, de même que les lois qui, bien que partant de bonnes intentions, sont mal mises en œuvre.

À titre d'exemple, les municipalités de la région de Niagara sont de fait muselées par les conséquences non prévues de l'initiative de la ceinture de verdure qui exige que la croissance se fasse loin des infrastructures en place et des endroits où les familles veulent s'installer. En outre, ces municipalités ont fait savoir que la nouvelle politique de la province, « Place à la croissance », fait état de densités obligatoires qui pourraient ne pas être atteintes. Pour sa part, l'Association canadienne de l'industrie de la chimie a expliqué que l'environnement stratégique global dans le secteur manufacturier n'était pas convivial et que la perception des investisseurs s'était rembrunie.

L'Association de l'industrie forestière de l'Ontario a signalé que, aux termes de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario, la réglementation régissant l'habitat de la tortue des bois menaçait jusqu'à 40 % de l'ensemble des fibres disponibles dans certaines unités d'aménagement forestier.

Les représentants de foyers de soins de longue durée ont mis en évidence les frais directs et indirects additionnels que supposent le projet de règlement aux termes de la nouvelle *Loi sur les foyers de soins de longue durée*, frais qui pourraient atteindre 34 millions de dollars et qui pourraient se traduire par une diminution des soins et des services ailleurs dans les foyers.

Les défis que connaissent les entreprises du point de vue des formalités administratives et de la réglementation atteignent des proportions presque épidémiques, et il ne fait aucun doute qu'ils figurent parmi les éléments ayant contribué le plus aux recettes catastrophiques provenant de l'impôt des sociétés signalées en 2009. Selon les prévisions de l'administration McGuinty, ces recettes devaient s'établir à 12,3 milliards de dollars mais, en réalité, elles n'ont atteint que 6,7 milliards.

Seule une démarche résolue de contrôle de la réglementation et des formalités administratives inutiles pourra améliorer l'environnement économique de l'Ontario et créer un climat propice pour les entreprises. Ce changement culturel doit être déclenché par le bureau du premier ministre, puis passer par le Conseil des ministres et la fonction publique pour être véritablement efficace. Plus précisément, la culture du gouvernement doit changer, de sorte que son rôle consiste à aider le secteur privé à trouver des moyens efficaces au plan du coût pour assurer la conformité aux lois du gouvernement et non plus à imposer des sanctions lorsque les lois ne sont pas observées.

Le Groupe parlementaire progressiste-conservateur propose que l'administration McGuinty prenne les mesures suivantes :

- Un membre du Conseil des ministres devrait être tenu responsable de la réduction des formalités administratives à l'échelle du gouvernement.
- Il faudrait rétablir la Commission de réduction des formalités administratives, qui serait dirigée par ce membre du Conseil des ministres, et qui serait chargée :

¹⁰ Ministère ontarien des Finances, *Budget de 2009* (mars 2009).

¹¹ FCEI, « La prospérité ligotée par une réglementation excessive », 2^e édition (novembre 2009).

- d'aider à informer les entreprises concernant la réglementation et de les aider à s'y conformer.
 - de se pencher sur des démarches axées sur les principes et les résultats avant d'imposer des règlements normatifs axés sur les règles.
 - d'évaluer les éventuels projets de loi ou de règlement pour en connaître l'incidence économique et administrative. Cette évaluation comporterait également un examen du fardeau additionnel imposé aux entreprises ainsi que du coût pour le gouvernement de la mise en œuvre de ces textes de loi.
 - d'examiner l'ensemble des lois, des règlements et des formulaires en vigueur afin d'abolir ceux qui sont périmés et de rationaliser les autres, dans la mesure du possible.
 - d'établir des objectifs concrets, notamment compter le nombre de règlements par ministère, diminuer et rationaliser ce nombre et présenter au Conseil des ministres des rapports à intervalles réguliers sur les progrès réalisés.
- Il faudrait imposer un moratoire sur les nouveaux règlements jusqu'à ce que la commission soit mise sur pied.

Conclusions

En novembre 2009, le vérificateur général de l'Ontario a publié ses constatations sur l'administration McGuinty. Il a remarqué une abondance de cas de mauvaise gestion des finances, de pratiques douteuses de passation de marchés et de gaspillage. À cette même époque, l'économie s'est revirée, le secteur privé a perdu des milliers d'emplois et l'Ontario est devenu une province moins bien nantie pour la première fois de son histoire.

Les dépenses publiques sous la gouverne de Dalton McGuinty ont atteint des proportions épiques et devraient s'établir à 119,2 milliards de dollars en 2010-2011, exercice pour lequel l'administration McGuinty prévoit afficher un déficit de 21,1 milliards de dollars. Lors de son témoignage d'expert dans le cadre des consultations préalables au budget de 2010, Warren Jestin, économiste en chef de la Banque Scotia, a fait remarquer qu'à mesure que l'économie prend du mieux, l'Ontario devra compter beaucoup plus sur le secteur privé. Il a ajouté qu'il sera particulièrement difficile de rétablir la situation financière en raison de la forte incidence cumulative que les niveaux atteints par les déficits gouvernementaux exerceront sur la dette. L'Ontario doit freiner la croissance des dépenses et assurer une production de revenus viable. De même, les Services économiques TD ont signalé dans un rapport faisant le point sur la situation financière en Ontario (*Ontario Fiscal Update*) qu'il faudra ramener la croissance totale des dépenses de programmes en Ontario à 1 % par année pour arriver à équilibrer le budget provincial d'ici 2016-2017¹².

Pendant 7 jours, presque 140 groupes ont présenté des exposés au Comité permanent des finances et des affaires économiques, et des dizaines encore ont soumis des mémoires. Les représentants ont formulé plus de 1 000 recommandations à l'administration McGuinty.

Un nombre appréciable de ces représentants ont commenté les vastes thèmes de la réduction du déficit grâce à des dépenses stratégiques, à la création d'emplois et à la croissance économique passant par de solides politiques fiscales, ainsi que la réduction des formalités administratives et des règlements excessifs.

Le moment est venu pour Dalton McGuinty d'écouter ces conseils et de prendre des mesures pour instaurer des changements stratégiques significatifs qui propulseront l'Ontario de la queue du peloton à la tête du peloton.

¹² Services économiques TD, *Ontario Fiscal Update* (22 octobre 2009).

Annexe A

Le Plan pour les emplois dans les petites entreprises du parti Progressiste-conservateur de l'Ontario fera en sorte que le gouvernement cède la place aux créateurs d'emplois et contribuera à redémarrer le moteur économique en Ontario.

Le plan propose les mesures suivantes :

- Abroger le projet de loi 119 de l'administration McGuinty qui tue les emplois et qui oblige les exploitants indépendants et les propriétaires uniques à adhérer au régime de la CSPAAT et exige que la protection de la CSPAAT soit offerte aux employés de bureau et de secrétariat qui ne mettent jamais le pied dans un chantier de construction.
- Veiller à ce que la petite entreprise soit représentée en permanence à la CSPAAT.
- Appliquer un congé de charges sociales d'un an, de sorte que les petites entreprises puissent avoir les moyens d'embaucher de nouveaux employés ainsi qu'une suspension d'un an des droits de cession immobilière de sorte que les jeunes familles puissent avoir les moyens d'accéder à la propriété domiciliaire – ce qui contribuera à créer de nouveaux emplois dans le secteur de la construction.
- Rétablir la Commission de réduction des formalités administratives qui sera chargée d'éliminer les nombreux règlements inutiles qui punissent les petites entreprises.
- Instaurer un moratoire sur les nouveaux règlements qui influenceront sur les emplois dans les petites entreprises jusqu'à ce que la Commission de réduction des formalités administratives ait été mise sur pied pour réduire le fardeau global de la réglementation.
- Ramener de 3:1 à 1:1 le ratio des compagnons aux apprentis de l'Ontario, ce qui aidera à plus de jeunes gens des métiers à intégrer le marché du travail et fera en sorte que les petites entreprises auront plus les moyens d'engager de nouveaux travailleurs.
- suspendre la décision de l'administration McGuinty d'imposer la totalité des coûts du programme des boîtes bleues aux petites entreprises et maintenir le partage actuel de 50-50.
- Continuer de recourir à tous les outils disponibles pour mettre un terme au projet de Dalton McGuinty de fusionner la TPS et la TVP pour obtenir une super taxe de vente de Dalton qui coûtera 3 milliards de dollars aux consommateurs et tuera des emplois.

Annexe B

En décembre 2009, Tim Hudak et le Groupe parlementaire progressiste-conservateur ont demandé que des mesures d'urgence soient prises immédiatement pour donner une nouvelle orientation à l'économie du Nord de l'Ontario.

Ils ont notamment proposé ce qui suit :

- S'opposer au projet de loi 191 de l'administration McGuinty qui empêche le développement dans la moitié du territoire située au nord du 51^e parallèle. Ce texte de loi limitatif cherche à apaiser les groupes d'intérêt du Sud de l'Ontario en privant les résidents du Nord de l'un de leurs derniers leviers économiques – leurs terres.
- Investir des sommes importantes dans l'infrastructure du Nord pour faciliter la croissance des entreprises en veillant à ce que soient offerts des modes de transport accessibles et fiables pour transporter des marchandises à destination des marchés et en provenance de ceux-ci.
- Investir dans la largeur de bande à haute vitesse, pour assurer la prospérité des petites entreprises et pour qu'elles puissent tirer pleinement parti du marché mondial.
- Réduire et éliminer les lois et les règlements inutiles qui font obstacle au développement des ressources naturelles et réinvestir les revenus des développements dans les projets du Nord qui appuient la croissance économique.
- Donner des moyens aux municipalités du Nord et aux Premières nation en donnant véritablement aux dirigeants locaux voix au chapitre concernant l'endroit où devraient être affectés les revenus provenant des développements des ressources naturelles.
- Renforcer les partenariats entre les entreprises du Nord et les établissements d'enseignement postsecondaire et en conclure de nouveaux. NORCAT est un excellent exemple de la collaboration qui peut exister entre les entreprises et les enseignants pour favoriser l'innovation et renforcer les compétences des travailleurs locaux.

ANNEXE C

**OPINION DISSIDENTE DU
GROUPE PARLEMENTAIRE DU
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE**

**OPINION DISSIDENTE DU NPD
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES DU
COMITÉ DES FINANCES**

Recommandations et
ARGUMENTS À L'APPUI

**présentés au ministre des Finances
dans le cadre des consultations prébudgétaires**

2010

**Document soumis au
Comité permanent des finances
et des affaires économiques**

Le 1^{er} mars 2010



Rapport dissident 2010

Le déficit

L'Ontario n'est pas au bord du gouffre financier et ne fait pas face à un déficit structurel. Même si l'on assume une reprise économique relativement modeste, les Ontariens peuvent raisonnablement s'attendre à ce que l'équilibre budgétaire soit rétabli d'ici 2016-2017 sans que le gouvernement ait à prendre des mesures allant au-delà de la gestion normale des revenus et dépenses.

Même si le rétablissement de l'équilibre budgétaire prenait huit ans au lieu de six, nous aurions quand même un budget équilibré en 2018-2019 en supposant un taux de croissance très modeste de 2 % par an, ce qui est bien inférieur à la norme historique après une récession.

L'histoire donne à penser qu'après une période de récession, l'Ontario retrouve l'équilibre financier plus rapidement que prévu. Après les deux grandes récessions de 1981 et 1991 et le ralentissement de 2001, il a fallu entre quatre et huit ans à l'économie de l'Ontario pour rebondir.

Après la récession de 1980-1982, l'économie de l'Ontario a repris sa croissance à long terme en 1985. Après la récession de 1991, l'économie était en voie de redressement après avoir atteint son plus bas niveau en 1992-1993 lorsque de désastreuses politiques financières et monétaires ont produit un « double creux ». Trois ans après le début de la reprise économique, les compressions de dépenses des gouvernements fédéral et ontarien ont mis un frein à l'économie. De plus, les politiques monétaires imprudentes de la Banque du Canada ont fait monter les taux d'intérêt et les taux de change, étouffant la relance juste au moment où elle commençait à prendre du terrain. Malgré cette interruption, l'économie de l'Ontario a commencé à remonter la pente en 1999.

Dans son exposé économique d'automne, le gouvernement prévoit que la dette provinciale grimpera de 40 % entre 2008-2009 et 2010-2011. Cependant, il prévoit aussi que, durant la même période, les frais de service de la dette feront un bond de 23 %. Autrement dit, les emprunts feront augmenter les frais d'intérêt d'un pourcentage légèrement supérieur à la moitié du pourcentage de croissance de la dette dans son ensemble.

Même après cette hausse des frais de service de la dette, le gouvernement de l'Ontario consacrera moins d'argent au service de la dette l'an prochain qu'en 2000-2001 – soit huit ans après avoir commencé à se remettre de la récession

du début des années 1990. Raison de plus pour ne pas paniquer devant le déficit annoncé de 25 milliards de dollars.

Ce qu'il ne faut pas faire

Le gouvernement et certains commentateurs de l'extérieur ont proposé de réduire le déficit à court terme en réduisant les dépenses provinciales et en vendant des sociétés de la Couronne du gouvernement provincial. Les deux politiques devraient être rejetées car, si mises en œuvre, elles risquent d'accroître les déficits à long terme.

Les déficits annuels projetés au cours des deux prochains exercices s'élèvent à environ 20 milliards de dollars. Pour retrancher ce montant du budget provincial, il faudrait supprimer complètement le ministère de la Santé ou le système d'enseignement public, en plus d'éliminer tous les services sociaux. Qu'il s'agisse des compressions opérées par les gouvernements Chrétien et Martin au milieu des années 1990 ou de celles effectuées par le gouvernement Harris à peu près à la même époque, l'histoire montre que ce n'est pas là une façon responsable d'éponger des déficits cycliques.

Selon l'exposé économique d'automne du gouvernement, l'Ontario vient au deuxième rang des provinces canadiennes pour les plus faibles dépenses de programme par personne. Or, une réduction substantielle du secteur public risque d'aggraver le recul déjà entamé du secteur privé, de prolonger la récession en Ontario et de compromettre la reprise économique qui permettra d'accroître les revenus provinciaux et d'équilibrer le budget à moyen ou à long terme.

Le gouvernement McGuinty a aussi proposé de se procurer des fonds en vendant des actifs provinciaux. Poussée à l'extrême, cette proposition aggraverait les futurs déficits en faisant disparaître les plus de 4 milliards de dollars que les sociétés de la Couronne rapportent chaque année au Trésor provincial. En retour, à titre d'entreprises privatisées, elles paieraient environ 400 millions de dollars en impôt provincial sur le revenu des sociétés. Elles paieraient 600 millions de dollars additionnels en impôt fédéral sur le revenu des sociétés, ce qui laisserait environ 3 milliards de dollars en bénéfices après impôt pour les propriétaires.

La privatisation de toutes les sociétés de la Couronne entraînerait une perte nette de 3,6 milliards de dollars par an pour le Trésor de l'Ontario. En supposant que les obligations provinciales rapportent un taux d'intérêt d'environ 5 %, le gouvernement de l'Ontario devrait réduire ses emprunts de 72 milliards de

dollars pour économiser 3,6 milliards de dollars en frais d'intérêt annuels. Autrement dit, pour que la privatisation des sociétés de la Couronne atteigne le seuil de rentabilité, le gouvernement de l'Ontario devrait les vendre 72 milliards de dollars, ce qui ne va pas et ne devrait d'ailleurs pas se produire.

Ce que le gouvernement devrait faire

Maintenant que nous avons examiné ce que le gouvernement de l'Ontario devrait éviter de faire en réponse au déficit, il faut se demander quelle est la meilleure façon d'équilibrer le budget au cours du cycle conjoncturel.

Premièrement, le gouvernement devrait continuer de favoriser la reprise économique en investissant dans les infrastructures, particulièrement les infrastructures vertes qui permettront de réduire les émissions de carbone de l'Ontario dans l'avenir.

Ces investissements devraient s'assortir de politiques proactives d'approvisionnement domestique afin de maximiser les investissements et les emplois générés dans le secteur privé ontarien. Il serait logique de faire une utilisation stratégique de l'approvisionnement domestique pour donner un coup de fouet aux industries à forte croissance de demain. À cet égard, nous craignons que l'accord « Buy America » récemment conclu entre le Canada et les États-Unis n'empêche les gouvernements provinciaux et les administrations municipales de miser sur l'approvisionnement domestique pour stimuler les entreprises prometteuses dans les secteurs à forte croissance. Si l'approvisionnement domestique favorise les producteurs de véhicules de transports en commun et d'énergies vertes, pourquoi ne pas avoir recours à des mécanismes semblables pour donner un coup de pouce aux fabricants ontariens d'instruments médicaux, de véhicules peu polluants, etc.

Deuxièmement, le gouvernement de l'Ontario doit maintenir des taux d'imposition appropriés pour que les revenus provinciaux rebondissent avec la reprise économique. Nous recommanderions particulièrement de maintenir à 14 % le taux de l'impôt provincial sur le revenu des sociétés, au lieu de le ramener à 10 %.

D'après le tableau 2 du document intitulé *Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance*, une fois pleinement mise en œuvre, la réduction de l'impôt des sociétés fera baisser les revenus de 2,4 milliards de dollars. Il faut en déduire que, si le taux d'impôt des sociétés était maintenu à 14 %, les revenus augmenteraient au moins de ce montant dans l'avenir. La

hausse des revenus provinciaux finirait même par dépasser ce total une fois que les bénéficiaires des sociétés recommenceraient à croître.

Réduire les impôts des sociétés est une mesure de stimulation économique très inefficace. Dans son last Plan budgétaire de l'an dernier, Finances Canada estimait que chaque dollar de réduction d'impôt sur le revenu des sociétés ajouterait au produit intérieur brut seulement 10 cents cette année et 20 cents l'an prochain. Par comparaison, chaque dollar de dépenses additionnelles en infrastructure ajouterait au produit intérieur brut 1,00 \$ cette année et 1,50 \$ l'an prochain.

Ces chiffres ne viennent pas du NDP mais d'un gouvernement fédéral conservateur qui a réduit son propre taux d'impôt sur le revenu des sociétés à 15 %.

Si l'Ontario maintenait à 14 % le taux de l'impôt provincial sur le revenu des sociétés, le taux fédéral-provincial combiné en Ontario s'élèverait à seulement 29 %. Par comparaison, les sociétés américaines paient un taux d'impôt fédéral de 35 %, et les impôts prélevés par les États portent habituellement le total à environ 40 %. L'Ontario n'a donc pas besoin de réduire l'impôt provincial sur le revenu des sociétés pour faire concurrence aux États-Unis.

Lorsque les sociétés basées aux États-Unis rapatrient les bénéfices réalisés en Ontario, elles payent le taux d'impôt fédéral américain moins les impôts déjà acquittés au Canada. Le fait de ramener les impôts canadiens sur le revenu des sociétés sous le taux fédéral américain de 35 % n'aurait pas pour effet de donner plus d'argent aux sociétés américaines pour leurs activités en Ontario, mais plutôt de transférer au gouvernement des États-Unis les impôts qui auraient été payés au gouvernement de l'Ontario. En maintenant à 14 % le taux d'impôt provincial sur le revenu des sociétés, le gouvernement permettrait à l'Ontario de retenir une plus grande partie de ces revenus.

Enfin, nous proposons que l'Ontario maintienne l'impôt sur le capital des institutions financières. D'après le tableau 2 du *Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance*, l'élimination de l'impôt sur le capital des banques coûterait environ un demi-milliard de dollars par an, soit plus du tiers de ce que coûterait l'abolition de l'impôt provincial sur le capital pour toutes les entreprises de l'Ontario.

La plupart des provinces canadiennes se sont débarrassées de leurs impôts sur le capital des sociétés, mais plusieurs d'entre elles ont conservé l'impôt sur le capital des banques. Au sud de la frontière, le président Obama a institué un

nouvel impôt sur le passif des banques. Un impôt sur le capital des banques (qui est essentiellement une taxe sur les réserves imposées par la loi) n'a pas du tout le même impact sur la création d'emplois qu'un impôt sur le capital des fabricants. Taxer le capital libéré des banques est une bonne façon d'imposer les banques et de générer des revenus.

Les emplois

De l'avis du NDP, le problème le plus important dont le budget doit tenir compte, c'est sans contredit le chômage – particulièrement dans les secteurs de la fabrication et des ressources.

Depuis la crise financière d'octobre 2008 sur le marché du travail, l'Ontario a perdu 116 000 emplois manufacturiers. Après avoir atteint un niveau record en novembre 2002, l'Ontario a perdu un total de 327 000 emplois manufacturiers.

La meilleure chose à faire, c'est de promulguer des mesures directes de création d'emplois. Dans ce contexte, la décision du gouvernement d'harmoniser la taxe de vente et de réduire le taux d'impôt des sociétés, qui coûte respectivement au Trésor 4,5 et 2,4 milliards de dollars par an, passe carrément à côté de l'objectif.

Le NDP ne croit tout simplement pas que ces réductions d'impôt représentent la meilleure utilisation possible de près de 7 milliards de dollars par an. Nous pourrions créer beaucoup plus d'emplois en faisant une utilisation plus ciblée de cette somme – et même en dépensant beaucoup moins d'argent. Le gouvernement pourrait notamment accorder des crédits d'impôt pour les nouveaux investissements et les nouveaux emplois créés en Ontario, comme cela se fait au Québec, au Manitoba et dans d'autres provinces, ce qui serait beaucoup plus efficace. C'est une avenue qu'il vaut la peine d'explorer plus en détail.

Le *Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance* prévoit des allègements fiscaux pour l'utilisation d'intrants et la réalisation de bénéfices par les sociétés. Le NDP est toutefois convaincu que les politiques publiques ne devraient pas avoir pour but d'encourager une plus grande utilisation des intrants ou d'augmenter les bénéfices, mais plutôt d'accroître les investissements et les emplois en Ontario. Alors, ne serait-il pas préférable d'instituer des crédits d'impôt directement liés aux sommes investies et/ou aux emplois créés dans la province?

Deuxième aspect à cibler : les **nouvelles** activités économiques plutôt que les activités qui auraient eu lieu de toute façon. La plus grande partie des

4,5 milliards de dollars en crédits de taxe sur les intrants associés à l'harmonisation réduira le coût des intrants que les entreprises de l'Ontario auraient achetés de toute façon. De même, la plus grande partie des 2,4 milliards de dollars déduits de l'impôt sur le revenu des sociétés générera des bénéfices que l'Ontario aurait retirés de toute façon. Une très faible partie de ces fonds sera consacrée aux intrants ou aux bénéfices liés aux nouveaux investissements.

Dernier aspect à cibler : les industries les plus vulnérables à la concurrence internationale et les plus en mesure de se réinstaller ailleurs. Certaines industries, comme le secteur manufacturier, sont complètement exposées à la concurrence étrangère et aptes à se déplacer entre différentes parties du globe. Par exemple, il est possible pour une société de fermer une usine en Ontario, d'en ouvrir une nouvelle en Chine et de continuer à vendre ses produits sur le marché nord-américain.

D'autres industries, comme le secteur de la construction, sont beaucoup plus à l'abri de la concurrence internationale et sont inhérentes à l'économie locale. Par exemple, il est impossible de construire un immeuble en Chine et de le mettre sur une barge pour l'exporter en Ontario.

La politique économique devrait accorder la priorité au premier type d'industrie. Si l'Ontario peut conserver une bonne partie des industries à grande mobilité internationale telles que le secteur manufacturier, l'économie de la province prospérera et les industries locales en profiteront.

De ce point de vue, la TVH de l'Ontario est mal ciblée. En fait, la plupart des crédits de TVH sur les intrants, soit 2,3 sur 4,5 milliards de dollars, iront à l'industrie de la construction. La plupart des crédits de TVH sur les intrants ciblent une industrie peu vulnérable à la concurrence internationale et peu susceptible de s'établir ailleurs.

Le gouvernement soutient que ces crédits de taxe sur les intrants devraient être une bénédiction pour les fabricants, à qui il arrive souvent d'utiliser des intrants à de multiples reprises au cours du processus de production. Or, ses propres documents montrent que le secteur manufacturier obtiendra 510 millions de dollars en crédits de taxe sur les intrants, ce qui ne représente qu'environ 11 % du total affecté aux crédits de taxe sur les intrants. Par contraste, d'après les plus récents chiffres de Statistique Canada, ce secteur compterait pour 17 % du produit intérieur brut de l'Ontario.

Ainsi, les crédits de TVH sur les intrants offriront au secteur manufacturier un soutien qui nous semble disproportionnellement faible par rapport à ses besoins. En fait, il aurait été préférable pour ce secteur que le gouvernement provincial répartisse les 4,5 milliards de dollars en fonction de la contribution en pourcentage du produit intérieur brut.

Comme il est expliqué plus haut, la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés dans ce même plan fiscal est elle aussi très mal ciblée. Le principal bénéficiaire sera le secteur des services financiers, exclusion faite des assurances. Autrement dit, les banques auront le plus à gagner de la réduction de l'impôt des sociétés.

Le gouvernement pourrait suivre l'exemple du Québec et du Manitoba, provinces qui se sont beaucoup mieux tirés d'affaire que l'Ontario durant la récente récession.

Le crédit d'impôt du Québec pour la fabrication et la transformation est un exemple particulièrement approprié de ce genre de politique. Il fonctionne comme suit :

- Les sociétés qui font des investissements admissibles au cours d'une année d'imposition admissible peuvent recevoir un crédit d'impôt à l'investissement pouvant aller jusqu'à 40 % du montant investi.
- Sont admissibles les sommes investies dans le matériel de fabrication et de transformation, et les biens doivent être acquis après le 13 mars 2008 et avant le 1^{er} janvier 2016.
- Le taux exact (jusqu'à 40 %) varie selon le lieu de l'investissement admissible. Les sociétés établies dans des régions plus éloignées et dans des secteurs prioritaires ont droit à un crédit d'impôt plus élevé.

Le crédit d'impôt du Québec pour la fabrication et la transformation a été un moyen très efficace de créer des emplois au Québec moyennant un coût estimatif total de moins de 100 millions de dollars en 2009-2010.

Outre des crédits d'impôt davantage axés sur la création d'emplois et une stratégie élargie favorisant l'utilisation de l'argent des impôts locaux pour créer des emplois locaux, nous avons proposé les mesures suivantes au Comité des finances :

- Un programme d'amélioration éconergétique dans le secteur des municipalités, des universités, des écoles et des hôpitaux et une stratégie élargie de création d'emplois environnementaux qui ferait de l'Ontario un chef de file des énergies vertes, des technologies

environnementales de pointe et des véhicules produisant peu ou pas d'émissions.

- Une stratégie de création d'emplois culturels qui inclurait des crédits d'impôt pour les arts du spectacle et pour les artistes mêmes.

Le NDP regrette que toutes les mesures de création d'emplois qu'il a proposées aient été rejetées par les membres libéraux du Comité.

Les pensions

Avec un taux de couverture de seulement 35 %, il est évident qu'il faut élargir la portée des régimes de retraite professionnels offerts à la population ontarienne.

L'idéal serait d'accroître les niveaux de prestations du Régime de pensions du Canada en misant sur les économies d'échelle existantes, le partage des risques et l'efficacité administrative accrue du régime.

Le NDP de l'Ontario se joint donc à la campagne du NDP fédéral et du Congrès du travail du Canada en faveur d'un régime de retraite universel national qui prendrait la forme d'un RPC amélioré.

Cela dit, il est urgent d'élargir la portée des régimes de retraite. Le NDP de l'Ontario ne croit pas que le gouvernement Harper envisage cette option pour le RPC, et le gouvernement provincial aurait donc un rôle important à jouer en étendant dans une grande mesure la portée des régimes de retraite en milieu de travail.

Le Régime de retraite de l'Ontario

Le NDP est donc d'avis que l'Ontario devrait emboîter le pas à d'autres provinces et instaurer un régime de retraite fondé sur l'emploi pour tous les travailleurs ontariens non couverts à l'heure actuelle. Nous avons d'ailleurs proposé un tel régime, que nous appelons le Régime de retraite de l'Ontario (RRO). Le RRO permettrait d'atteindre les objectifs stratégiques suivants :

Premièrement, le Régime de retraite de l'Ontario bénéficierait aux personnes non couvertes par un régime de retraite en milieu de travail, qui représentent environ 65 % de la population ontarienne.

Deuxièmement, l'« assiette fiscale » par rapport à laquelle le taux de cotisation au RRO serait évalué serait différente de celle du RPC. L'élargissement de l'assiette fiscale ferait augmenter les prestations versées aux membres du régime qui gagnent plus de 47 200 \$ (en dollars de 2010). Ceci permettrait de régler le genre même de problèmes liés au taux de remplacement que Bob

Baldwin, un expert en régimes de pension, a mentionnés dans son rapport au ministre des Finances déposé à Whitehorse en décembre.

Troisièmement, le Régime de retraite de l'Ontario pourrait servir à consolider un système fragmenté de pension en milieu de travail. Par exemple, l'Ontario compte plus de 6 500 régimes de retraite au travail, dont beaucoup sont très petits. De nombreuses personnes pourraient choisir d'adhérer à un grand régime ontarien basé sur les deux tiers de la population active.

Quatrièmement, le Régime de retraite de l'Ontario pourrait permettre le transfert d'un REER pour acheter des crédits de « service antérieur » donnant droit à la prestation de base. Ceci permettrait aux travailleurs âgés – qui, en temps normal, ne seraient pas en mesure de toucher la pleine prestation – de recevoir un montant plus élevé.

Le RRO fonctionnerait comme suit :

- Il s'agirait d'un régime public de prestations « ciblées » qui ressemble beaucoup au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, à celui des hôpitaux de l'Ontario (Hospitals of Ontario Pension Plan) et au Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie.
- Afin de maximiser la participation, tous les employés non inscrits à un régime de retraite en milieu de travail seraient automatiquement inscrits au RRO.
- Le régime n'est pas obligatoire. Ceux et celles qui disposent d'un meilleur plan de retraite ne seraient pas tenus de participer au Régime de retraite de l'Ontario.
- Les employés et employeurs seraient tenus de contribuer à parts égales au nouveau régime.
- Le taux de cotisation des employés serait graduellement mis en place sur une période de cinq ans.
- Selon la conjoncture économique, on pourrait envisager de prolonger la période de mise en place graduelle pour les employeurs.
- Contrairement à ce qui se passe dans le cas des régimes à cotisations déterminées ou des REER collectifs, les actifs du régime seraient investis au nom du régime dans son ensemble – c'est-à-dire qu'ils seraient regroupés – plutôt que sur une base individuelle.

- La prestation maximale du régime se situerait entre 600 \$ et 700 \$ par mois en dollars de 2010.
- Et, comme de nombreux membres actuels de la population active ne seraient pas en mesure d'accumuler suffisamment d'années de service pour recevoir la prestation maximale, ils pourraient choisir d'accroître leur prestation normale en achetant rétroactivement des crédits de « service antérieur ».

La commission Harry Arthurs chargée d'examiner le système de pensions a aussi formulé certaines recommandations visant à renforcer le régime existant.

Premièrement, le NDP appuie la recommandation de la commission Arthurs d'établir un **organisme ontarien de gestion des régimes de retraite**. Nous croyons que cet organisme aurait un important rôle à jouer en regroupant des régimes de pension étriqués, en les administrant, en faisant les investissements nécessaires et en versant les prestations.

À notre avis, un organisme ontarien de gestion des régimes de retraite réglerait en grande partie le problème auquel les retraités de Nortel sont confrontés. Nortel, Abitibi-Bowater, CanWest Global Communications... toutes ces sociétés pourraient bénéficier d'un tel organisme.

Deuxièmement, le niveau des prestations de retraite mensuelles admissibles à la protection du Fonds de garantie des prestations de retraite, qui s'élève à seulement 1 000 \$, est tout à fait insuffisant. Nous croyons que le maximum couvert par le FGPR, établi à 1 000 \$ en 1980, devrait être graduellement porté à 2 500 \$ par mois pour tenir compte de l'inflation.

Le NDP reconnaît que les modalités de versement des cotisations payées par les répondants du régime de retraite est une question complexe et qu'une période de mise en œuvre graduelle pourrait être nécessaire, mais il est extrêmement déçu de constater que cette recommandation clé de la commission Arthurs n'est pas incluse dans la première série de mesures législatives axées sur la réforme des régimes de retraite.

Le NDP a proposé tout ce qui précède dans sa résolution sur les pensions au Comité du budget et il regrette que sa motion ait été rejetée.

La protection du régime de soins de santé

Le NDP a présenté la motion suivante au comité :

Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande vigoureusement au ministre des Finances que, dans son budget

2010-2011, le gouvernement veille à ce que les services de santé de première ligne ne soient pas compromis et qu'il fasse des investissements responsables en amont pour contrôler les coûts. Le gouvernement devrait notamment investir dans les soins de longue durée et les soins à domicile pour alléger la pression sur les hôpitaux, financer les centres de santé communautaire (CSC) et les centres de santé pour les Autochtones (CSA) pour qu'ils puissent offrir des soins de santé dentaire, éliminer la période de trois mois que les nouveaux immigrants doivent attendre avant d'être admissibles à l'Assurance-santé de l'Ontario, et élargir le réseau provincial de CSC et de CSA pour que tous les Ontariens qui ont besoin de soins de santé primaires puissent y accéder.

La motion a été rejetée par les membres libéraux du comité. La qualité des soins de santé ne doit pas être sacrifiée en cette période de restrictions budgétaires. Il faut veiller à ce que les fonds limités affectés aux soins de santé soient dépensés de façon prudente et stratégique en accordant la priorité à la prévention et à la rentabilité des soins de première ligne, afin de préserver des niveaux élevés de soins tout en maintenant les hausses de dépenses à un niveau raisonnable.

Des mesures réelles de protection de l'environnement

Le NPD a présenté la motion suivante au Comité :

- Il est résolu que le Comité permanent des finances et des affaires économiques recommande fortement au ministre des Finances que, dans son budget 2010-2011, le gouvernement :
 - attribue des fonds pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan ontarien de lutte contre le changement climatique afin que l'Ontario puisse réduire ses émissions de gaz à effet de serre de façon à atteindre au moins les propres objectifs du gouvernement d'ici 2014 et l'objectif recommandé par le GIEC d'ici 2010;
 - instaure le financement de 50 % des frais d'exploitation des services de transport en commun dans son budget de 2010-2011;
 - dépose le calendrier du financement de toutes les lignes du TLR de Transit City et prévoit des fonds suffisants en 2010-2011 pour entreprendre la construction des lignes prioritaires.

La motion a été rejetée par les membres libéraux du Comité.

Le NDP reste préoccupé par l'absence de plan réfléchi et cohérent de lutte contre le changement climatique. Il croit également que, si la province ne s'engage pas à financer graduellement jusqu'à 50 % des frais d'exploitation des transports en commun, les municipalités n'auront tout simplement pas les

moyens d'investir dans les immobilisations de Transit City et de faire d'autres investissements nécessaires dans les transports en commun.